



Besançon le 07 Décembre 2024

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2024
du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté
de la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne**

**Le Samedi 7 Décembre 2024 à 9 heures
Salle Daniel Arnoux, 3 Chemin des Torcols 25000 Besançon**

1 Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 2 Décembre 2023
2. Rapport moral du Président
3. Rapport d'activités 2023-2024
 - Formation et matériel
 - Point Milieu Montagnard
 - Point Prévention-Sécurité
 - Bilan Camp été 2024
 - Bilan Groupe Promotion Escalade
 - Bilan Groupe Promotion Alpinisme
 - Bilan Groupe Régional Alpinisme Féminin Promotions 2 et 3
4. Rapport financier exercice 2023-2024
5. Programme des actions 2024-2025
 - Plan de formation
 - Actions Milieu Montagnard
 - Actions Prévention-Sécurité
 - Camp été 2025
 - Groupe Promotion Escalade
 - Groupe Promotion Alpinisme
 - Groupe Régional Alpinisme Féminin Promotions 3
 - Reconstitution webmaster site Internet
6. Budget prévisionnel 2024-2025
7. Montant des cotisations 2025-2026
8. Nomination des vérificateurs aux comptes
9. Désignation des délégués du Comité Régional à l'AG nationale de la FFCAM
10. Élection du Comité Directeur
11. Élection du Président et du Bureau
12. Questions diverses

2 Préambule :

Le président, Michel RICARD, remercie les membres de l'assemblée pour leur présence à cette huitième assemblée générale du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté ainsi qu'à celles et ceux qui ont œuvré pour organiser cet événement dans d'excellentes conditions. Il rappelle que c'est la dernière assemblée générale de l'Olympiade en cours et

qu'elle fera l'objet du renouvellement complet du Comité Directeur ainsi que de l'élection d'un nouveau Président et d'un nouveau bureau.

Il propose, comme cela avait été fait lors des précédentes assemblées générales, que le secrétaire de séance fasse un contrôle oral des clubs et comités représentés par un ou plusieurs délégués, auquel personne ne s'oppose.

Ceci étant fait, ce sont 15 clubs sur 26 actifs en 2024 et 2 comités départementaux sur 3, totalisant 269 voix sur 290, qui sont représentés. Le quorum est donc atteint et l'assemblée peut débiter à 9 heures 45 (voir répartition des voix et feuille d'émargement en annexe).

Il poursuit en présentant les différentes personnes invitées en l'occurrence :

Mesdames,

- Coralie GAUDRON, membre du CAF de Besançon et représentante du Groupe Promotion Alpinisme 2 ;
- Vanessa STEPHANI-DOLLAT, membre du CAF de Besançon et représentante du Groupe Régional Alpinisme Féminin 3.

Messieurs,

- Guy BERÇOT, Président du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté de la Fédération Française de Randonnée Pédestre ;
- Claude MERCIER, Conseiller Régional de Bourgogne Franche-Comté ;
- Éric SIMON, Président de la Ligue FFME de Bourgogne Franche-Comté ;
- Jean-Luc TINCHANT, Secrétaire Général du Conseil d'Administration du Comité Régional Olympique et Sportif de Bourgogne Franche-Comté.

Et en énonçant la liste des personnes excusées :

Mesdames,

- Marie-Guite DUFAY, Présidente du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, représentée ce jour par Monsieur Claude MERCIER ;
- Joëlle FROIDUROT, Secrétaire du CAF du Pays de Montbéliard ;
- Chrystel MARCANTOGNINI, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif de Bourgogne Franche-Comté, représentée ce jour par Monsieur Jean-Luc TINCHANT ;
- Florence TONON, Présidente du CAF de Besançon et responsable du Groupe Régional Alpinisme Féminin 3 ;
- Anne VIGNOT, Maire de Besançon.

Messieurs,

- Stéphane BOUCHER, membre du CAF de Dijon et webmaster du Comité Régional ;
- Quentin DEDOLE, Président de l'association NO LIMIT 70 ;
- Emmanuel GUET, Président du CAF du Pays de Montbéliard ;
- Olivier LIENARD, membre du CAF de Chalon sur Saône et responsable du Groupe Promotion Escalade ;
- Olivier MAILLAND, Président du CAF de Mâcon ;

- Roland MONROLIN, Directeur de l'Association GTJ ;
- Rémy MULLOT, Co-Président de la FFCAM.

Puis le président fait part des changements de présidentes ou présidents qui ont eu lieu dans certains clubs durant la saison et les remercie pour leur investissement passé ou futur au sein de leur entité.

- Marion JOLIOT a remplacé Serge DEPREZ à Varappe et Montagne Morteau ;
- Carole SAUHET a remplacé Sébastien LAMBERT au CAF de Lons le Saunier ;
- Jade TARBY a remplacé Francis PINOT au CAF de Vesoul.

Il a par ailleurs le plaisir de constater que ce sont 3 dames qui remplacent 3 messieurs à ces responsabilités et s'en félicite.

Michel reprend le cours de la réunion en passant en revue les différents points de l'ordre du jour qui seront abordés lors de cette l'assemblée générale. Ils sont en grande partie conformes à ceux qui ont été portés à la connaissance des présidentes, présidents et secrétaires de clubs et de comités départementaux ainsi qu'aux membres du Comité Régional par le biais des convocations successives. Un point a été ajouté, à savoir « Élection du bureau » à la suite du point « Élection du Président ».

3 Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale 2023

Pour rappel il s'agit du compte-rendu de la septième assemblée générale du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté qui s'est prononcée le 02 Décembre 2023 sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 3 Décembre 2022
2. Rapport moral du Président
3. Rapport d'activités 2022-2023
 - Formation et matériel
 - Point Milieu Montagnard
 - Point Prévention-Sécurité
 - Bilan Camp été 2023
 - Bilan Groupe Promotion Escalade
 - Bilan Groupe Promotion Alpinisme
 - Bilan Groupe Régional Alpinisme Féminin Promotion 2
4. Rapport financier exercice 2022-2023
5. Programme des actions 2023-2024
 - Plan de formation
 - Actions Milieu Montagnard
 - Actions Prévention-Sécurité
 - Camp été 2024
 - Groupe Promotion Escalade
 - Groupe Promotion Alpinisme
 - Groupe Régional Alpinisme Féminin Promotions 2 et 3
 - Reconduction webmaster site Internet
6. Budget prévisionnel 2023-2024
7. Montant des cotisations 2024-2025
8. Nomination des vérificateurs aux comptes
9. Comité pour prochaine Olympiade/Élection au comité directeur

10. Désignation du délégué du Comité Régional à l'AG supplémentaire de la FFCAM
11. Désignation des délégués du Comité Régional à l'AG nationale de la FFCAM
12. Questions diverses

N'ayant pas eu à ce jour de remarques particulières sur ce document joint à la convocation, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

4 Rapport moral : verbatim du Président Michel RICARD

« Cette assemblée générale marque la fin de la deuxième olympiade de notre Comité Régional créé le 16 décembre 2016 par la fusion du Comité de Bourgogne et celui de Franche-Comté.

Le moment est donc venu de faire le bilan de ces 8 années au service de nos adhérents, de nos clubs, des comités départementaux et de notre rôle dans la politique de déconcentration de la fédération.

Dès le début nous nous sommes attachés à créer une relation de confiance avec les clubs d'une part et la FFCAM d'autre part avec un objectif prioritaire de formation de nos adhérents.

Année après année nous avons toujours réaffirmé cette volonté de formation en maintenant un plan de formation annuel ambitieux (plus de 200 personnes formées chaque année), tout en participant activement à la réforme fédérale des cursus avec le support de nos DTT et de notre ambassadrice formation.

Très attachés à la sécurité de nos adhérents, nous avons mis en place la commission Prévention et Sécurité qui a beaucoup travaillé pour le déploiement d'outils de gestion des événements tout en créant un réseau de référents Prévention-Sécurité dans les clubs.

Une autre de nos préoccupations en relation avec la CFPM concerne la protection du milieu montagnard pour laquelle nous avons là aussi créé un réseau de référents dans les clubs pour échanger et mutualiser les bonnes pratiques.

Concernant les activités nous avons, au cours des années, porté une attention particulière à la pratique du sport au féminin en décidant de créer le Groupe Régional Alpinisme Féminin qui en est à sa 3^{ème} promotion et à la pratique des jeunes adhérents avec le Groupe Promotion Escalade et le Groupe Promotion Alpinisme.

Pour le plus grand nombre de nos adhérents nous avons relancé le camp d'été régional qui au fil des années rencontre un succès grandissant.

Nous nous sommes également attachés à soutenir financièrement nos clubs pour l'organisation de leurs manifestations et pour l'achat de leur matériel.

Il est aussi important de noter que depuis 2016, les effectifs de notre territoire ont augmenté régulièrement année après année, hors période COVID, pour atteindre aujourd'hui presque 5500 adhérents soit une évolution de 26 % en 8 ans tout en intégrant 4 nouveaux clubs qui nous ont rejoints au cours de cette Olympiade pour porter notre comité à 26 clubs actifs en 2024.

Club	Nom	Effectifs	Effectifs N - 1	Hommes	Femmes	Non Renouvelés	Jeunes -25 ans	%
2100	DIJON	664	683	361	303	194	132	19,88
2141	DE L'OUEST DIJONNAIS							
2156	DES TILLES							
2500	BESANCON	561	583	305	256	159	41	7,31
2501	BUC ALPIN BESANCON	40	45	26	14	11		0,00
2520	PAYS DE MONTBELIARD	267	245	148	119	82	72	26,97
2524	AS MOUTHE ESCALADE	97	92	54	43	36	42	43,30
2527	SECTION LISON							
2529	ROC'N LOUE	50	50	33	17	17	25	50,00
2530	HAUT DOUBS	396	414	211	185	117	74	18,69
2550	VARAPPE ET MONTAGNE	372	353	219	153	86	108	29,03
3900	LONS LE SAUNIER	378	349	207	171	142	174	46,03
3910	DOLE	79	63	48	31	8	10	12,66
3920	HAUT JURA	154	161	93	61	52	51	33,12
7000	VESOUL	182	142	96	86	47	58	31,87
7014	NO LIMIT 70	32	20	16	16	10	10	31,25
7027	DES VOSGES SAONOISES	84	105	43	41	51	39	46,43
7080	AUSANGATE	74	57	43	31	22	43	58,11
7100	MACON	297	271	193	104	82	82	27,61
7110	CHALON SUR SAONE	628	588	352	276	173	272	43,31
7113	GUEUGNON	9	9	6	3	2		0,00
7120	CREUSOT MONTCEAU LE	183	172	100	83	59	69	37,70
7170	TOURNUS	86	68	48	38	8	8	9,30
7196	GUEUGNON SECTION VA	18	17	8	10	1	3	16,67
8900	AUXERRE	246	249	134	112	98	87	35,37
8910	SENONAIS	8	11	6	2	6		0,00
8911	PARON	138	126	72	66	74	92	66,67
8912	PARON SECT CLEMENT P							
8913	USCC CHARNY SECTION							
9000	BELFORT	447	468	291	156	110	97	21,70
9020	TRACES COMMUNES	1	6		1	5		0,00
Total		5 491	5 347	3 113	2 378	1 652	1 589	28,94

Pour finir il est indispensable d'associer toutes ces actions à la situation financière.

À la fusion la réserve provenait de la région Bourgogne à hauteur de 11 000 € et de la région Franche-Comté pour 6 000 €.

Au fil des années l'excellente gestion a permis de financer des budgets ambitieux à hauteur aujourd'hui de 100 000 € tout en assurant la pérennité de notre modèle économique avec une réserve à ce jour de 29 000 €.

Voilà en quelques mots une synthèse de notre développement qui mesure bien le chemin parcouru !

Tout cela a été possible grâce à l'engagement sans faille des membres du bureau et du comité, des DTT et aussi mais surtout à la confiance et l'implication de nos clubs.

Donc je tiens à remercier chaleureusement tous les acteurs pour leur précieuse collaboration à ce beau succès collectif qui a montré le dynamisme de notre belle région.

Personnellement j'ai pris un réel plaisir à animer notre structure régionale au cours de ces 8 ans entouré de personnes remarquablement dévouées et compétentes.

Nous pouvons être fiers de pouvoir passer le relais à la future équipe dans une situation aussi favorable.

Cette nouvelle équipe aura la responsabilité de présenter un nouveau plan de développement pour les 4 prochaines années au printemps prochain en cohérence avec le projet fédéral qui sera connu et approuvé lors de l'assemblée générale de Chalon sur Saône.

Tout en assurant une certaine continuité, de nouvelles idées vont naître qui permettront j'en suis convaincu, d'assurer la pérennité de cette belle dynamique initiée en 2016 et qui est devenu au fil des années notre marque de fabrique.

Avant de passer la parole aux intervenants pour le bilan plus spécifique de l'exercice 2023-2024, je ne voudrais pas terminer mon propos sans adresser un spécial grand merci à la « garde rapprochée ou cheville ouvrière » : notre secrétaire Serge, notre trésorier Michel, notre Vice-Président aux Activités et à la Formation Daniel, notre Vice-Présidente au Milieu Montagnard Marinette, notre Vice-Président à la Prévention et Sécurité Christian, à nos DTT Chantal pour l'escalade et les jeunes, Philippe pour l'alpinisme, François pour les sports de neige, Philippe pour le vélo de montagne, Patrice pour la randonnée et Patrick pour la spéléologie sans oublier notre ambassadrice formation Évelyne.

Vous avez été très précieux en mettant votre disponibilité, vos compétences, votre rigueur, votre patience, votre empathie au service de notre fédération et je garderai un très bon souvenir de ces 8 années à vos côtés.

Merci pour votre attention ».

5 Rapport d'activités 2023-2024

5.1 Point Matériel et Formation par Daniel BUFFET, Chantal PRETOT et Évelyne GUIGNARD

En introduction de son propos, Daniel résume les actions du Comité Régional, à savoir une aide en matériel aux clubs moins conséquente cette année étant donné qu'il n'y a pas eu la subvention de la région, la mise en place de toutes les formations de niveau 2 destinées aux personnes envisageant l'encadrement de sorties dans leur club, le soutien au Groupe Régional d'Alpinisme Féminin, au Groupe Promotion Alpinisme et au Groupe Promotion Escalade. De plus il précise que les stages de formation ont été proposés, lorsque cela était possible en fonction de l'activité, en respectant le schéma imposé par les nouveaux cursus.

Point matériel : Daniel rappelle que le budget « Investissement » de la région Bourgogne Franche-Comté n'ayant pas été voté, la subvention de 2500 € qu'elle accorde habituellement pour l'investissement en matériel n'a pas été possible pour cet exercice.

Toutefois il a été décidé lors d'un précédent comité directeur que le Comité Régional aidera tout de même les clubs à l'achat de matériel à hauteur de 1500 € sous conditions :

- Clubs ayant peu de ressources (Réserves < 10 000 €) ;
- Aide limitée à 5-6 clubs de la région ayant ou pas une école ;
- Le Comité Régional prendra en charge, jusqu'à un cumul de 1500 €, 50 % de l'achat de matériel avec un plafond de 300 € (Exemples : si un club achète pour 500 € de matériel, le Comité lui verse 250 € et si un club achète pour 600 € de matériel ou plus, le Comité lui verse 300 €).

Seuls 4 clubs sur les 5 à 6 clubs pressentis ont déposé un dossier :

- BUC Alpin pour un montant de subvention de 300 € ;
- CAF Vesoul pour un montant de subvention de 221,86 € ;
- No Limit 70 de Pesmes pour un montant de subvention de 300 € ;
- Varappe et Montagne de Morteau pour un montant de subvention de 300 €.

Point formation : Le bilan de l'exercice 2024 est très satisfaisant sachant que de nombreux stages, notamment en escalade, ont été ajoutés au cours de l'année par rapport à ceux prévus dans le plan de formation initial.

Daniel présente rapidement le bilan global des stages à l'aide des 2 tableaux ci-dessous puis invite chaque DTT à faire un focus sur l'activité dont il a la responsabilité.

À noter que Chantal PRÉTOT et Emmanuel SIMON font un travail remarquable pour l'escalade et qu'ils ont entrepris tous les deux une formation « Instructeur Escalade » qui devrait dans un proche avenir arriver à son terme.

	Activité Formation	Responsable	Dates	Lieux
Escalade	Certification initiateur escalade SNE	CR Emmanuel Simon	7/8/10/2023	Morteau/Pontarlier
	Formation initiateur escalade SAE	CR Emmanuel Simon	25/11 et 9/10/12/2023	Besançon/Pontarlier
	Recyclage initiateur escalade SAE	CR Emmanuel Simon	25/11 et 9/10/12/2023	Besançon/Pontarlier
	Formation initiateur escalade SAE	CR Chantal Pretot	20/21 et 27/01/2024	Chalon/Saône
	Recyclage initiateur escalade SAE	CR Chantal Pretot	20/21 et 27/01/2024	Chalon/Saône
	Perfectionné escalade SAE	CR Chantal Pretot	3 février 2024	Besançon
	Formation ouvrier de club	CR Chantal Pretot	23/24 mars 2024	Vesoul
	Certification initiateur escalade SAE	CR Emmanuel Simon	14 avril 2024	Besançon/Pontarlier
	Formation initiateur escalade SAE	CR Chantal Pretot	5/6/7 avril 2024	Vesoul
	Recyclage initiateur escalade SAE	CR Chantal Pretot	5/6/7 avril 2024	Vesoul
	Formation initiateur escalade SAE	CR Chantal Pretot	13 et 20/21 avril 2024	Besançon/Pontarlier
	Formation initiateur escalade SNE	CR Chantal Pretot	8/9 et 22/23 juin 2024	Omans
	Perfectionné escalade SNE	CR Chantal Pretot	mai 2024	Baumes les Dames
	Monitorat Grandes voies	CR Emmanuel Simon	14 au 18 aout 2024	à définir
	Certification initiateur escalade SAE	CR Chantal Pretot	début septembre	Saone
	Qualification Via Ferrata	CR Chantal Pretot	4/5 mai 2024	Nans /ste Anne
	Formation initiateur escalade SNE	CR Emmanuel Simon	21/22 et 28/29 sept 2024	
	Recyclage initiateur escalade SNE	CR Emmanuel Simon	28/29 sept 2024	
Sports de neige	Stage Milieu enneigé (NA2)	CR Etienne Poirier	16/17/12/2023	Bourg Saint Pierre
	Certification initiateur ski randonnée	CR François Perros	6 au 8/03/2024	Col du Simplon
	Stage RSS et Milieu enneigé (NA2)	CR Serge Deprez	5/7 janvier 2024	Bourg Saint Pierre
	Pratiquant spécialisé ski alpi (SG2)	CR Jean Michel Lambert	13/14/04/2024	Le Tour

	Activité Formation	Responsable	Dates	Lieux
Stages Carto	Perf milieu montagne (CO2)	CR Courvil Corentin	9/10 décembre 2023	Paron
	Perf milieu montagne (CO2)	CR Olivier THA	12 avril 2024	
	Perf milieu montagne (CO2)	CR Olivier THA	14 avril 2024	
	Perf milieu montagne (CO2)	CR Olivier THA	21/22/10/2023	Besançon
	Perf milieu montagne (CO2)	CR Serge Deprez	25/26/05/2024	Morteau
	Perf milieu montagne (CO2)	CR Patrick Foussier	29/30/06/2024	Vauchignon
Randonnée	Formation initiateur randonnée montagne stagiaire	CR Olivier Tha	4 au 7/07/2024	Vuillafans
	Recyclage initiateur Rando Montagne	CR Olivier Tha	4 au 7/07/2024	Vuillafans
	Certification initiateur randonnée montagne	CR Olivier Tha	20/09 au 31/12/2023	sur dossier
	Qualification rando Alpine	CR Olivier Tha	15 au 18 juillet 2024	Camp d'été
Alpinisme	Stage perfectionné	CR Philippe Croissant	Pentecôte (3 jours)	
	Formation initiateur alpinisme stagiaire	CR Philippe Croissant	12 au 16 ou 19 au 23/06	
	Camp d'été	CR Serge Deprez	6/07 au 20/07 2024	Bramans
	Formation Marche nordique	CR Marinette		Besançon
	Formations instructeurs			
	Formations extérieures spéléo, ski, alpi			
	Subvention CD25 (ANENA, RSS2)			
Jeunes	Camp IV	DTT Jeunes	15/16/06/2024	Vesoul
	Camp IV	DTT Jeunes	29/30/06/2024	Moirans

Ci-dessous un tableau présentant le détail des stages pour l'escalade et commenté par Chantal PRÉTOT :

CR BFC	Formations escalade 2023/2024	Nb stages	Stagiaires
SNE	Perfectionné escalade SNE	1	4
	Formation initiateur escalade SNE	2	18
	Recyclage initiateur escalade SNE	1	2
	Certification initiateur escalade SNE	1	7
	Monitorat Grandes voies	1	3
SAE	Perfectionné escalade SAE	1	6
	Formation initiateur escalade SAE	4	51
	Recyclage initiateur escalade SAE	3	7
	Certification initiateur escalade SAE	2	15
	Formation ouvreuse de club	1	11
VF	Qualification Via Ferrata	1	11
	Total	18	135

	Honoraires Professionnels	10 350,00 €	
	Autres charges	2 928,22 €	
	Total charges	13 278,22 €	
	Participations stagiaires	7 920,00 €	60%
	Ecart	5 358,22 €	
	Subvention FFCAM ???	3 285,00 €	25%
	Comité régional	2 073,22 €	16%

Idem pour les sports de neige commenté par François PERROS :

CR BFC Formations Sports de neige 2023/2024	Stagiaires
Stage Milieu enneigé (NA2)	11
Certification initiateur ski randonnée	8
Stage RSS et Milieu enneigé (NA2)	12
Réussir sa sortie (RSS2)	9
Conférence ANENA	
Pratiquant spécialisé ski alpi (SG2)	12
Total	52

Honoraires Professionnels	3 940,00 €	
Autres charges	6 626,75 €	
Total charges	10 566,75 €	
Participations stagiaires	8 212,00 €	78%
Ecart	2 354,75 €	
Subvention FFCAM ???	1 032,00 €	
Comité régional	1 322,75 €	
Subv versée CD 25 (RSS2, conf. ANENA)	760,00 €	

Idem pour la randonnée et l'orientation commenté par Patrice FOUSSIER :

CR BFC Formations Rando et CO2 2023/2024	Stagiaires
Perf milieu montagne (Carto2)	41
Formation initiateur randonnée montagne stagiaire	10
Recyclage initiateur Rando Montagne	2
Certification initiateur randonnée montagne (sur dossier)	
Qualification rando Alpine	5
Total	58

Honoraires Professionnels	2 245,00 €	
Autres charges	5 294,81 €	
Total charges	7 539,81 €	
Participations stagiaires	6 590,00 €	87%
Ecart	949,81 €	
Subvention FFCAM ???	490,00 €	
Comité régional	459,81 €	

Idem pour l'alpinisme commenté par Philippe Croissant :

CR BFC Formations Alpi 2023/2024	Stagiaires
Stage perfectionné	6
Formation initiateur alpinisme stagiaire	6
	12

Honoraires Professionnels	2 280,00 €	
Autres charges	1 514,10 €	
Total charges	3 794,10 €	
Participations stagiaires	2 004,20 €	53%
Ecart	1 789,90 €	
Subvention FFCAM ???	558,00 €	
Comité régional	1 231,90 €	

À noter que le rassemblement régional alpinisme n'a pas pu avoir lieu au Hohneck faute d'un encadrement insuffisant.

Idem pour d'autres actions commentées par Daniel BUFFET :

CR BFC autres frais 2023/2024		
Camp d'été	259,50 €	160 participants
Camp IV (subvention : 1000 €)	735,75 €	56 participants
Formations extérieures spéléo, ski, alpi	552,00 €	
Formations instructeurs (6)	1 079,12 €	
Frais formation marche nordique	143,80 €	
Subvention CD25 (ANENA, RSS2)	760,00 €	
TOTAL	3 530,17 €	

Camp d'été : frais emplacement barnums sur le camping

Camp IV : nouvelle désignation pour les rassemblements escalade

Formations extérieures : si un stagiaire va se former dans une autre région, le Comité Régional prend en charge 20 % du stage pour autant que le stage ne soit pas proposé par le Comité Régional.

Formations Instructeurs : le Comité Régional prend en charge la totalité des frais notamment les frais de déplacement et d'hébergement. Ces formations sont donc gratuites pour les stagiaires et les clubs.

Formation Marche Nordique : une nouvelle formation « Animateur Marche Nordique » a été mise en place par la FFCAM et un « stage test » a été organisé par Marinette BONDOUX en collaboration avec la région Grand-Est.

Subvention CD 25 : aide du Comité Régional au CD 25 pour la conférence ANENA de Morteau et pour un stage Réussir Sa Sortie 2 en Sports de Neige.

Globalement le coût de ces stages et autres actions se chiffre à environ 38 709 € financés par la participation des stagiaires de 24 726 € et la subvention de la FFCAM de 7 694 €. La part du Comité Régional est donc de 6 288 €.

À noter que la subvention de la FFCAM avait été estimée à 6 365 € et que le fait d'avoir organisé plus de stages que prévu l'a amenée à un montant de 7 694 €.

CRBFC Résultat Activités 2023/2024	
Honoraires Professionnels	18 815,00 €
Autres charges	19 894,05 €
Total charges	38 709,05 €
Participations stagiaires (257 stagiaires)	24 726,20 € 64%
Ecart	13 982,85 €
Subvention FFCAM ???	7 694,00 €
Financement Comité régional	6 288,85 €

Subvention FFCAM prévue : 6365 €

Pour faire suite à ce bilan des formations, Daniel rappelle la mise en place des opérateurs de formation :

- 4 opérateurs de formation régions Bourgogne Franche-Comté et Grand-Est
 - Mis en place le 20/09/2024 ;
 - Via courrier cosigné Rémy Mullot-Michel Ricard envoyé à tous les présidents de club.
- Adresses mail spécifiques pour les contacter :
 - formation.bfc@ffcam.fr
 - formation.grandest@ffcam.fr
- Derrière ces opérateurs de formation se trouvent des acteurs impliqués dans votre Comité Régional et chargés de vous apporter les informations au plus près de votre contexte.
- Ils sont accompagnés dans leur mission par les services de la Fédération (Direction Technique Nationale) et les commissions fédérales d'activité.

Daniel ayant aussi évoqué la tenue des 2 rassemblements des écoles d'escalade, il propose à Chantal PRETOT de faire un bilan succinct des écoles d'aventure et d'escalade créées par différents clubs de la région.

Pour l'exercice 2023-2024, le bilan s'établit comme suit :

- 4 écoles d'aventure (-2 par rapport à 2022-2023) dont 3 labellisées ;
- 17 écoles d'escalade (-1 par rapport à 2022-2023) dont 4 labellisées ;
- Pas d'école de ski : alpin, nordique ou snowboard ;
- Pas d'école de glace : mise en place en 2023, la FFCAM est délégataire pour la cascade de glace depuis 2022 ;

- Les clubs qui n'ont pas d'école d'escalade peuvent créer une école d'aventure avec des sorties escalade en plus des autres sorties ;
- Le label permet aux clubs de se valoriser auprès des institutions locales ;
- Un rassemblement des écoles à Vesoul, le 16/06/24 avec 26 participants et 2 clubs (Besançon et Vesoul) ;
- Un rassemblement des écoles à Moirans, les 29-30/06/24 avec 35 participants et 4 clubs (Chalon sur Saône, Haut-Jura, Varappe et Montagne, Vesoul).

Et pour l'exercice 2024-2025 :

- Chaque année, ouverture des écoles en septembre et déclaration des actions avant le 31/12/24 ;
- Chaque année, clôture des écoles d'escalade avant le 15/07 et des écoles d'aventure avant le 10/09 ;
- Les 2 rassemblements des écoles sont à nouveau prévus sur les mêmes sites.



Un jeune au rassemblement de Baumes les Dames.

Pour clore ce chapitre sur la formation le président propose à notre ambassadrice formation, en l'occurrence Évelyne GUIGNARD, d'intervenir pour faire un point sur la progression de la mise en place des nouveaux cursus.

Elle expose ce qui a été fait au cours de l'exercice 2024 :

- Mise à jour de l'application « Attestation Praticants », pour validation des compétences « Neige et Avalanches (NA 1 et 2) » et « Environnement de pratique : milieu montagne (CO 1 et 2) » ;
- Note sur la validation des compétences des praticants « Dans le cadre » et « Hors cadre » ;
- Guide d'utilisation de l'application « Attestation pratiquant » pour les demandes « Hors cadre » ;
- Février 2024, mise en place des OF ;
- Mai 2024 : Mathilde THÉRON, assistance Formation ;
- Responsable de la formation : Fabien IBARRA, cadre technique fédéral, f.ibarra@ffcam.fr.

Pour l'exercice 2025 est prévu :

- Un nouveau brevet « AVENIR MONTAGNE » va être expérimenté au printemps 2025 ;
- Pour vivre nos activités autrement :
 - En réduisant notre empreinte carbone ;
 - En diminuant la consommation des ressources ;
 - En contribuant à la sauvegarde des écosystèmes naturels.

Michel RICARD reprend la parole pour remercier tous les organisateurs de stage, Daniel et Michel pour leur implication dans l'administration, Chantal pour la gestion des écoles et Évelyne pour le travail d'information qu'elle effectue auprès des clubs.

5.2 Point Milieu Montagnard par Marinette BONDOUX

Marinette BONDOUX est sollicitée par le président pour faire le point sur ce thème au niveau de la région.

- Réunion des référents au Gros Morond avec 13 personnes.
- CAF Belfort, club test de l'utilisation d'outils pour le calcul du bilan carbone dans les clubs.
- Journées annuelles des Référents Milieu Montagnard :
 - Bonne représentation des clubs de la région ;
 - Ateliers réduction bilan carbone ;
 - Présentation de la formation d'Accompagnant à la redirection écologique.
- QLMB 2024 :
 - Varappe et Montagne : Varappe'en vélo 2024 ;
 - Club de Belfort : course à bas impact Bilan Carbone.
- Actions multiples des clubs :
 - Nettoyage du Ballon d'Alsace ;
 - Journées d'information sur les zones de quiétude ;
 - L'aventure au bout du quai ;
 - Plusieurs fresques du climat ;
 - Etc.

Puis Marinette présente en quelques mots les actions prévues pour 2025 :

- QLMB 2025 : « Une goutte d'eau pour l'avenir ». Elle invite les clubs à proposer une action sur ce thème (Voir flyer ci-dessous).



- Label CIMES : pour Clubs et Comités Investis pour une Montagne et son Écosystème Sauvegardés.
- Les 4 thèmes du label CIMES :
 - Transmettre
 - Communiquer
 - Réduire
 - Veiller



Elle rappelle pour terminer que c'est de plus en plus important d'en parler au sein des clubs et de réagir (Pour preuve les catastrophes de cet été à La Bérarde et ailleurs, les problèmes avec les refuges, etc.), que la FFCAM a édité une Charte Montagne et elle invite les responsables de club à la faire lire par leur public.

Charte Montagne de la FFCAM, extrait du préambule

« Pour être efficace, une politique de protection de la montagne nécessite une **évolution des mentalités**. C'est le rôle de la FFCAM et de toutes les associations d'alpinisme **d'informer, d'éduquer, de promouvoir** un véritable code de bonne conduite en montagne. Il faut rappeler en permanence que si celle-ci est notre patrimoine commun, sa fragilité

impose à tous un comportement responsable. En même temps, la FFCAM revendique pour tous le libre accès à la nature dans le respect des règles qui la protègent. »

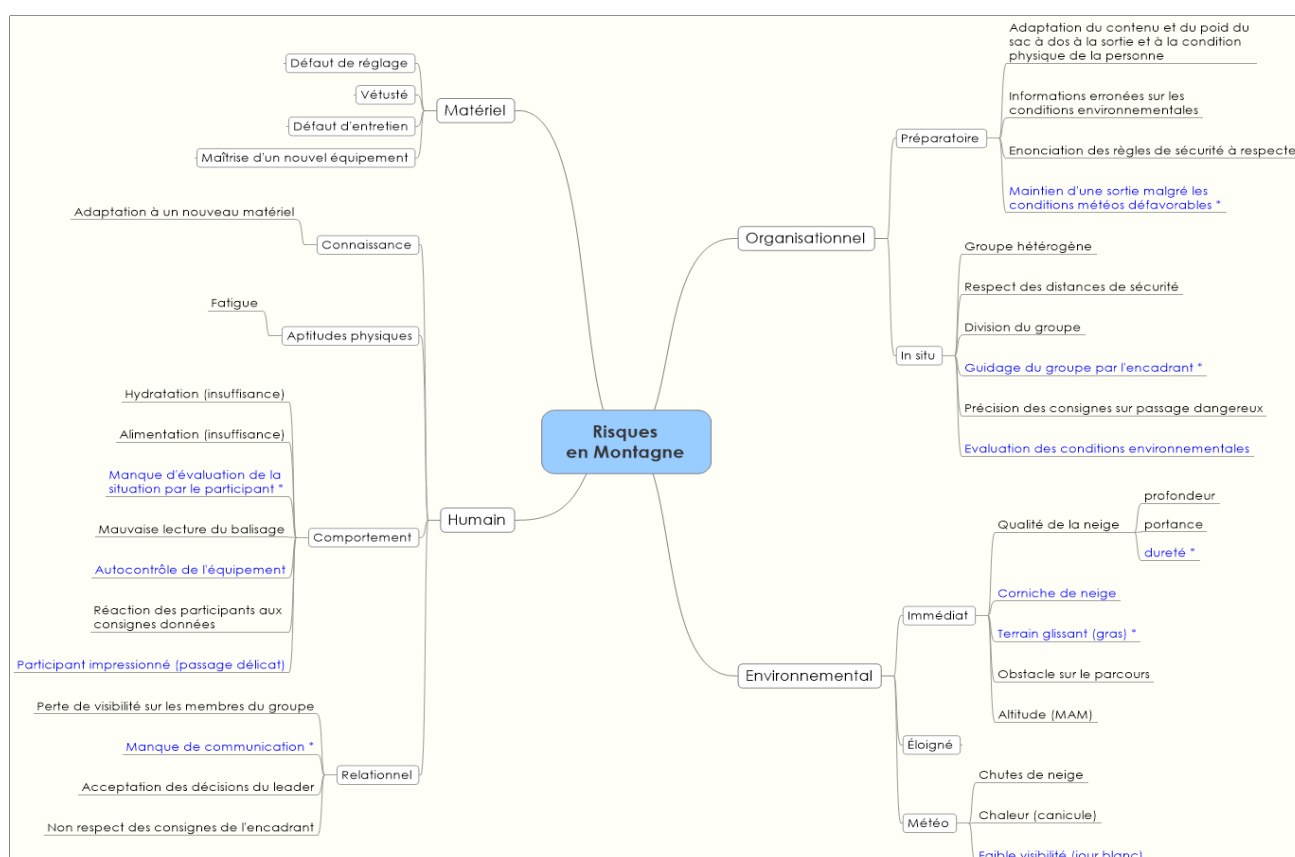
5.3 Point Prévention-Sécurité par Christian THIOLOT

Christian THIOLOT rappelle que la Prévention-Sécurité est l'affaire de tous mais qu'il est étonné par le peu de remontées d'événements reçues par les membres du groupe de travail Prévention-Sécurité. Il en tire 2 conclusions : soit la sensibilisation à la Prévention-Sécurité a fait son effet dans les clubs et il y a moins d'incidents ou d'accidents, soit les personnes ne font pas le nécessaire faute d'être jugées alors que les déclarations sont anonymes.

Il résume en quelques points le travail effectué par le groupe en 2024 :

- Un groupe de travail régional de 4 personnes.
- Une douzaine de référents sécurité dans les clubs.
- Deux soirées en visio-conférences sur les travaux du Comité Régional :
 - 22 participants
- Une dizaine d'événements remontés au Comité Régional :
 - Principales activités : ski de randonnée, raquettes, randonnée ;
 - Conséquences : principalement des accidents (fractures, ecchymose, blessures, entorses) ;
 - Risques : principalement organisationnels & humains, facteur environnement aggravant.

Puis il présente la façon graphique de synthétiser le type d'événements reçus et leurs causes :



Il poursuit en présentant le plan d'actions du groupe de travail pour le prochain exercice :

- Envoyer le bilan 2023-2024 aux clubs pour diffusion
- Poursuivre les analyses d'événements
- Organiser un week-end en montagne avec les référents Prévention-Sécurité
- Mettre en place un support ludique et transversal à destination des adhérents (organisation de soirées dans les clubs)
- Réfléchir à la transformation sous forme d'applications d'outils régionaux

5.4 Bilan Camp d'été 2024 par Serge DEPREZ

Le camp d'été a à nouveau été un grand succès :

- Décision de le programmer à nouveau en 2024 mais en l'avancant de 2 semaines de sorte à espérer bénéficier de meilleures conditions en alpinisme.
- A eu lieu du 6 au 20 Juillet 2024 à Bramans avec une fréquentation en hausse :
 - 15 clubs de la région représentés dont 3 nouveaux ;
 - 160 adhérents présents avec 50 % de nouveaux participants ;
 - Présence de jeunes du Groupe Promotion Alpinisme ;
 - Présence de jeunes des écoles d'aventure de Besançon et Morteau ;
 - Présence pendant 3 jours des filles du GRAF 3 ;
 - Stages Via Ferrata et Initiateur randonnée alpine organisés par Olivier THA
- Activités réalisées :
 - Escalade et via ferrata ;
 - Randonnée montagne et randonnée alpine ;
 - Alpinisme avec quelques journées de formation.
- Une chute avec clavicule cassée.
- Météo relativement acceptable hormis quelques orages.

5.5 Bilan Groupe Promotion Escalade Chalon sur Saône par Chantal PRÉTOT

En l'absence d'Olivier LIÉNARD, Chantal rappelle que le groupe est sous la responsabilité de ce dernier et qu'il est composé de 16 jeunes principalement de Chalon sur Saône.

- Des jeunes grimpeurs qui souhaitent bénéficier d'un entraînement plus soutenu pour progresser sur tous types de supports (artificiels, naturels) et toutes modalités de pratique (Blocs, Couennes, Grandes Voies, Compétitions). 14 grimpeurs sur la saison 2023-2024
- Un staff « technique » de 3 personnes :
 - Romain : Brevet d'état d'escalade et cordiste. Moniteur d'escalade au CAF Chalon depuis de nombreuses années, il encadre les entraînements en salle mais également en falaise ;
 - Myriam : Championne du monde de bloc, diplômée STAPS, certifiée en préparation mentale du sportif. Myriam assure la coordination des entraînements, la préparation mentale et la préparation physique spécifique des grimpeurs ;
 - Jérémy : Professeur d'EPS spécialiste escalade, initiateur, il coordonne les activités et le planning du groupe et coaché les jeunes en compétition.
- Des parents mobilisés pour l'organisation, la gestion, l'administration, la logistique et le financement du groupe ;

Puis elle fait part des moyens qui sont mis à disposition des jeunes :

- Un entraînement « progression » par semaine : (préparation physique générale et spécifique, préparation mentale, technique de grimpe) ;
- Un entraînement spécifique à la compétition par semaine : (lecture de voie, appropriation des règlements de compétitions, entraînement spécifique aux modes de compétition, tactique et stratégie des épreuves, etc...) ;
- Planification d'un programme annuel individualisé pouvant être réalisé sur une ou deux séances supplémentaires en fonction de l'âge et du niveau du grimpeur ;
- Organisation d'entraînements ponctuels sur d'autres structures artificielles ou naturelles ;
- Organisation de stages de cohésion et d'ouverture sur d'autres pratiques « montagne » (cascade de glace, rando alpine, etc...) ;
- Participation aux événements, encadrements, formations fédérales, ..., et actions de financement.

Une activité est prévue un week-end sur 2 : entraînement, sortie, compétition... avec comme critère : une grosse motivation des grimpeurs et l'engagement des parents.

Pour terminer son intervention Chantal fait part du bilan des activités et sorties SAE et SNE réalisées au cours de la saison 2023-2024 :

- 4 sorties falaise ;
- 4 sorties SAE ;
- 3 stages SNE de 2 à 10 jours (Fontainebleau 2 jours, Grandes voies Tarn 5 jours, Briançon bloc et couenne 10 jours) ;
- Participation aux Piolets Jeunes ;
- 3 jeunes formés initiateur SAE ;
- Participation à 3 événements grimpe du CAF Chalon ;
- 4 actions de financement mobilisant les jeunes et leurs parents (Pizza party, Vente de T-shirts, paquets cadeaux, tombola) ;
- 15 compétitions et opens (5 premières places aux championnats départementaux bloc et difficulté, une première place en championnat régional de bloc, 5 participants aux demi-finales nationales bloc et difficulté, 1 participant en finale du championnat de France de difficulté qui termine 31/50).



5.6 Bilan Groupe Promotion Alpinisme par Christian THIOLOT et Coralie GAUDRON

Le président donne la parole à Christian THIOLOT qui a proposé il y a 2 ans de créer un Groupe Promotion Alpinisme Régional pour des jeunes, filles et garçons, entre 18 et 25 ans. La première promotion est arrivée à son terme cette année et la deuxième promotion a débuté en début d'été.

Il présente le bilan de la saison 2 de la première promotion qui a terminé son cursus pendant le camp d'été (Plus quelques photos) :

- Mauvaise météo au printemps 2024 ;
- 6 jeunes du groupe ont pu recevoir les bases de l'alpinisme ;
- Intégration de Perrine Hessel dans le cycle de formation formatrice alpinisme ;
- Participation de Perrine à l'encadrement de la 2ème promotion ;
- Comptes-rendus et photos sur le site Internet du Comité Régional.



Puis le bilan de la saison 1 de la deuxième promotion (Plus quelques photos) :

- Sélection en Juin 2024 à Pontarlier (Falaise Fauconnière et Gros Morond)
 - Coralie GAUDRON et Anatole DESCOURVIÈRES du CAF de Besançon ;
 - Théo LANGEL du CAF Haut-Doubs ;
 - André SPERANZA du CAF de Mâcon ;
 - Malou PORTERET du CAF de Montbéliard.
- Autres points.
 - École de rocher, de neige et course d'application pendant le camp d'été ;
 - Week-end dans les Aravis (Arête des Bouquetins et Dent de Lanfon) ;
 - Nouvelle recrue : Marie LONCHAMPT du CAF Haut-Doubs = promo équilibrée avec 3 filles et 3 garçons ;
 - Co-encadrement toujours avec Jérôme Petitjean.



Et enfin le programme de la saison 2 de la deuxième promotion :

- Un programme de 7 sorties :
 - Week-ends prévus cascade de glace, rocher, haute montagne ;
 - Samedi formation => dimanche course d'application ;
 - Présence de quelques jeunes au camp d'été.
- La finalité pour la formation.
 - Apports techniques ;
 - Rendre autonomes ;
 - Être capable de co-encadrer des sorties en montagne ;
 - Intégration d'un ou deux jeunes à une formation diplômante.
- Conclusion.
 - Petit groupe de 6 jeunes mais suffisant ;
 - Attente météo plus favorable ;
 - Comptes-rendus et photos sur le site Internet du Comité Régional.

Michel RICARD remercie Christian pour ce résumé très complet des activités des deux groupes et confirme que le site internet du Comité Régional est vraiment bien alimenté par les jeunes. Il propose ensuite à Coralie GAUDRON d'apporter son témoignage pour compléter les propos de Christian.

5.7 Bilan Groupe Régional d'Alpinisme Féminin Promotion 3 par Gladys BON et Vanessa STEFANI-DOLLAT

Avant de passer la parole aux représentantes de la troisième promotion du Groupe Régional d'Alpinisme Féminin, le président rappelle que la deuxième promotion n'a pas terminé à temps son cursus malgré les recommandations qui avaient été données et que de ce fait la réserve financière que le groupe avait constituée a été versée à la troisième promotion pour la prochaine saison.

En l'absence de Florence TONON, responsable du Groupe Régional d'Alpinisme Féminin 3 et excusée pour des raisons familiales, le président invite Vanessa STEPHANI-DOLLAT à présenter le bilan du groupe dont elle fait partie. En revanche elle commence son intervention par excuser Gladys BON, qui a eu un empêchement maternel de dernière minute avec son jeune enfant.

Puis Vanessa poursuit en revenant sur l'historique de la formation du groupe, son organisation et ses objectifs :

- Huit Grafettes, (de 29 à 46 ans) issues des clubs de la région Bourgogne Franche-Comté et sélectionnées parmi 18 postulantes.
 - Gladys BON et Lydie NOAILLY du CAF Haut-Doubs ;
 - Aurélie GOURDON du CAF de Dijon ;
 - Eurielle GROLET et Aurélie PETEUIL du CAF Chalon sur Saône ;
 - Isaline PETIT et Vanessa STEFANI-DOLLAT du CAF Besançon ;
 - Camille SERVANT de Roc'N Loue Ornans.
- Encadrées par Benjamin SOUFFLOT, guide de Haute Montagne et Florence TONON, initiatrice Alpinisme et responsable du groupe.
- Ce groupe féminin, comme les 6 autres au niveau national, fait partie des initiatives innovantes de la FFCAM.
- Le but n'est pas de séparer femmes et hommes, mais de CRÉER UN ESPACE DE FORMATION PRIVILÉGIÉ ENTRE FEMMES POUR ACCÉDER À L'AUTONOMIE ET AU LEADERSHIP.

Puis en passant en revue l'ensemble des activités réalisées au cours de l'exercice 2024 :

- WE 1 : 10-11/02/24 à Chamonix (co-encadrement Célia et Fanny du GRAF 2)
 - Jour 1 : fondamentaux encordement, révision des nœuds, manips de corde, relais, assurage du second, aide au second, encordements, mouflage ;
 - Jour 1 : soirée nivologie avec Fanny ;
 - Jour 2 : assurage en mouvement (arête des Grandes Autanes).
- WE 2 : 18-20/05/24 à Chamonix (co-encadrement Marjorie du GRAF 1 et Jérôme Petitjean)
 - Jour 1 : encordement sur glacier, mouflages, enrayement de chutes ;
 - Jour 2 : l'arête à Lolo et l'arête des Cosmiques ;
 - Jour 3 : le Pic Janvier.
- WE 3 : 12-14/07/24 à Bramant (camp d'été avec 7 « cobayes »)
 - Jour 1 : montée refuge de la Dent Parrachée et exercices ;
 - Jour 2 : pointe de Labby ;
 - Jour 3 : Cime des Planettes par l'arête du Vieux Guide.
- WE 4 : 12-13/10/24 dans le Vercors
 - Jour 1 : Mont Aiguille par la voie normale ;
 - Jour 2 : arête N/S du Mont Gerbier.
- Sorties hors programme en saluant les initiatives personnelles des grafettes :
 - Participation à la soirée ANENA (18/ 01 à Morteau) ;
 - Participation à l'Ice Climbing (en janvier à l'Argentière-la-Bessée) ;
 - Participation au stage « Réussir Sa Sortie » 23/ 01 ;
 - Sortie ski-alpinisme au Grand Chavalard (encadrée par Florence) ;
 - Sortie ski-alpinisme à la Brèche Puiseux (en autonomie) ;
 - Sortie randonnée et via ferrata à Bramant (en autonomie).

Avec quelques déconvenues :

- Camille S. : malheureusement se blesse en fin de journée lors de la descente à skis du 1^{er} week-end mais a réintégré le groupe pour le camp d'été et pour le dernier week-end ;
- Aurélie G. : malade depuis le printemps, elle ne participera pas à aucun autre week-end.

Et une récompense :

- Cerise sur le gâteau : les filles sont lauréates du challenge du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) dans la catégorie SPORT ET MIXITÉ.



Elle termine son intervention en présentant le programme du groupe pour 2025 :

- Les 08-09/02/25 : Week-end « glace » à Chamonix ;
- Du 29/05 au 01/06/25 : 4 jours à ski de randonnée massif du Mont Rose ;
- Participation au camp d'été 2025 du Comité Régional ;
- Hors programme officiel mais à confirmer :
 - Les 25-26/01/25 : Grand Parcours Alpinisme au Hohneck ;
 - Un week-end en mai 2025.
- Divers :
 - Groupe réduit à 7 filles ;
 - Finances au beau fixe.



6 Rapport financier exercice 2023-2024 du Trésorier Michel LETHIER

Le président Michel RICARD précise que toutes les actions qui ont été passées en revue précédemment sont sujettes à avoir un impact sur la trésorerie du Comité Régional et il invite le trésorier Michel LETHIER à présenter son rapport financier pour l'exercice 2023-2024.

Michel rappelle que le compte de résultats du Comité Régional distingue les opérations propres au Comité Régional (matériel, fonctionnement du Comité, gestion des formations, subventions reçues et versées, recette cotisations) de celles des trois groupes spécifiques, le Groupe Régional Alpinisme Féminin, le Groupe Promotion Escalade et le Groupe Promotion Alpinisme.

Cette année encore les actions et opérations menées par le Comité Régional au cours de l'exercice 2023-2024 ont été nombreuses et de ce fait leur coût a été largement supérieur à celui de l'exercice précédent (+20%).

- Au niveau des opérations propres au Comité Régional (cf. tableau ci-dessous).

Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche Comté Compte de résultats 2023/2024 au 30/09/2024

CHARGES	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024	PRODUITS	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024
Matériel région	0,00	5 000,00	0,00	Matériel région prêt clubs	0,00	2 500,00	0,00
Charges Fonctionnement	5 158,04	7 250,00	6 816,06	Subventions diverses	10 008,00	9 500,00	12 694,00
Fournitures	229,63	274,00	141,87	Dotation ANS FFCAM exercice N	2 500,00	2 500,00	2 500,00
Achats produits FFCAM (Mémentos Petzl)			600,00	Subvention Région Bourgogne FC Exercice N	1 500,00	4 000,00	1 500,00
Frais de siège	50,00	50,00	50,00	Subvention FFCAM formation cadres	3 787,00	2 500,00	7 694,00
Déplacements	2 402,00	4 000,00	2 971,75	Subvention FFCAM formation pratiquants	1 321,00	500,00	0,00
Missions	522,60	800,00	1 221,73	Subvention FFCAM actions jeunes	900,00		1 000,00
Réceptions	655,26	800,00	546,87				
Affranchissement, téléphone, zoom	184,19	200,00	217,84				
Services bancaires	48,36	60,00	0,00	Dotations FFCAM	10 470,90	12 850,00	12 819,00
Mise à jour site Internet	816,00	816,00	816,00	Transfert siège	2 450,40	2 450,00	1 837,00
Cotisation CROS	250,00	250,00	250,00	Cotisations (2,00 €)	8 020,50	10 400,00	10 982,00
Actions activités	30 743,66	44 701,00	43 209,05				
Sous total frais honoraires	11 080,00	16 215,00	18 815,00	Participation Stagiaires Activités	23 338,50	25 460,00	24 726,20
Sous total frais de stages	16 713,66	28 486,00	19 134,05				
Subventions Clubs FFCAM	2 400,00	2 900,00	3 121,86	Produits financiers Bourgogne Franche-Comté	243,10	450,00	690,03
Subvention CAF HT Doubs Grand Parours	500,00			Intérêts Livret Bleu	243,10	450,00	690,03
Subvention Varappe Nuite de la Grimpe		500,00	500,00				
Subvention CAF Dijon RVD 2024		1 000,00		Produits exceptionnels	1 200,00	0,00	
Subvention CAF Paron Contest Difficulté	500,00	500,00	500,00	Autres produits exceptionnels divers	1 200,00	0,00	0,00
Subvention CAF Montbéliard Jubilé	500,00			Dons			
Subvention CAF Belfort Mobilité douce			500,00	Reprise sur Provision	0,00	9 091,00	10 693,99
Subvention 60 ans Varappe Morteau			500,00	Reprise provision financement stages		9 091,00	10 693,99
Aide financière achat matériel clubs	900,00	900,00	1 121,86				
Provision financement stages	6 500,00	0,00	0,00	Reprise sur réserves générales	0,00	0,00	
Total charges	44 801,70	59 851,00	53 146,97	Total Produits	45 260,50	59 851,00	61 623,22
Résultat (bénéfice)	458,80		8 476,25	Résultat (perte)			
TOTAL GENERAL	45 260,50	59 851,00	61 623,22	TOTAL GENERAL	45 260,50	59 851,00	61 623,22

De manière globale, Michel indique que :

Un excédent conséquent est constaté soit + 8 476.25 € avec 53 146.97 € de dépenses et 61 623.22 € de recettes. Cet excédent est dû en grande partie à la reprise intégrale de la provision pour les formations de 10 693.99 €.

De manière plus détaillée, il analyse les résultats au niveau des actions de formation :

- Si l'on prend en compte les seules dépenses et recettes actuelles liées aux diverses actions de formations ou soutien des groupes espoir et actions menées par le CD 25, on relève comme montant total des dépenses la somme de 43 209.05 € ;

- En recettes, au titre des participations des stagiaires et des subventions reçues (subvention ANS, Région fonctionnement, subventions FFCAM Formations et rassemblements jeunes Camp IV) on relève le montant total des recettes la somme de 37 420.20 € si l'on excepte la reprise du montant des provisions ;
- Il est à noter l'excellent niveau du montant versé par le siège au titre des subventions formations (7 694.00 € pour les cadres), illustration de l'effort de formation existant dans notre région ;
- De ce fait le Comité Régional a financé en 2023-2024 sur ses ressources propres le complément soit 5 788.85 € (13.40 %).

Puis au niveau de la gestion courante :

- Le total des dépenses effectives du Comité Régional (charges de fonctionnement, aides aux manifestations des clubs, aides achats matériel) s'élève à 9 937.92 € ;
- Ce montant est en forte hausse (+ 31.5 %) en raison de l'augmentation des frais de mission (année de congrès) et d'un soutien plus marqué au profit des clubs de la région malgré l'annulation du rassemblement vélo de montagne de Dijon ;
- Ce montant a pu être entièrement financé par les recettes courantes (cotisations - transfert siège, produits financiers,) qui s'élèvent quant à elles à 13 509.03 € ;
- Le poste cotisations est passé de 8 020.50 € l'année précédente à 10 982.00 € soit une augmentation de 2 961.50 € ;
- D'où un excédent de 3 571.11 € bien utile au financement des formations de cette exercice.

En effet l'analyse des dépenses et recettes réelles 2023-2024 laisse apparaître un déficit annuel de 2 217.74 € (Dépenses : 53 146.97 €, Recettes : 50 929.23 €).

Dans un souci de clarté des comptes le comité directeur a souhaité solder en cette fin d'olympiade le montant des provisions constitué ces derniers exercices (10 693.99 €) et de le reprendre en totalité en recettes.

Après reprise de ces provisions, le compte de résultat fait apparaître un résultat excédentaire de 8 476.25 € qu'il conviendra d'affecter au compte de réserves. Sans cette reprise le résultat aurait été effectivement déficitaire à hauteur de 2 217.74 €.

- Pour le Groupe Promotion Escalade (cf. tableau ci-dessous).

**Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche Comté
Compte de résultats 2023/2024 au 30/09/2024 GROUPE PROMOTION ESCALADE**

CHARGES	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024	PRODUITS	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024
Depenses Honoraires	4 105,00	4 500,00	5 520,00	Subvention FFCAM	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Frais Déplacements SAE falaises	3 165,37	3 500,00	8 740,70	Subvention conseil Départ 71		1 500,00	1 500,00
Hébergement et autres frais	4 285,70	4 500,00	3 740,33	Participations club CAF Chalon	1 200,00	1 200,00	1 097,00
Autres frais organisation entrées	3 347,00	3 500,00	2 432,00	Participation ACCRO GIVRY	2 000,85	1 500,00	1 500,07
Fourniture matériel	2 167,08	1 500,00	1 949,66	Sponsoring MAIF	1 240,15	2 500,00	1 111,00
				Recettes diverses entrées	9 129,15	6 500,00	5 595,88
				Participation grimpeurs		2 800,00	4 294,50
				Reprises sur réserves comité régional	2 000,00	0,00	56,41
				Abandon frais déplacements bénévoles	0,00	0,00	5 727,83
Encadrement bénévolat	9 945,00	10 000,00	13 790,00	Encadrement bénévolat	9 945,00	10 000,00	13 790,00
Total dépenses	27 015,15	27 500,00	36 172,69	Total recettes	27 015,15	27 500,00	36 172,69
Excédent				Déficit			
Total charges	0,00	27 500,00	36 172,69	Total produits	27 015,15	27 500,00	36 172,69

- Le montant des dépenses est strictement au niveau du montant des recettes à savoir 36 172.69 € dont 13 790.00 € d'encadrement bénévole et 5 727.83 € d'abandons de frais de déplacements par certains bénévoles ;

- En 2023-2024 comparé à l'exercice précédent ce montant de 36 172.69 € a fortement augmenté (+34%) mais surtout au niveau de la prise en compte du bénévolat.

L'importance de ces montants pour un groupe espoir traduit la vitalité de ce groupe animé par Olivier LIÉNARD. Les actions de ce Groupe Promotion Escalade ont été financées comme suit :

- Subvention fédérale 1 500.00 €
- Subvention comité régional 1 500.00 €
- Subvention conseil départemental 71 1 097.00 €
- Participation CAF Chalon 1 500.07 €
- Recettes FFME 1 111.00 €
- Sponsoring - recettes manifestations 4 294.50 €
- Participations grimpeurs diverses 5 595.88 €
- Reprise reliquat de réserve du groupe 56.41 €
- Soit au total 16 654.86 €

À noter l'importance du bénévolat de 19 517.83 € et à l'issue de cet exercice, le montant de la réserve du groupe est quasi nul soit 56.41 €.

- Pour le Groupe Régional Alpinisme Féminin 2 (cf. tableau ci-dessous).

Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche Comté
Compte de résultats 2023/2024 au 30/09/2024 GROUPE REGIONAL ALPINISME FEMININ 2 + FIN CURSUS

CHARGES	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024	PRODUITS	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024
Depenses Honoraires	3 830,00	2 000,00		Subvention FFCAM	2 000,00	0,00	
Frais Déplacements SAE falaises				Subvention Comité Régional	1 000,00	0,00	
Hébergement et autres frais	1 737,76	1 769,94		Recettes sponsors	2 000,00	0,00	
Recettes sponsors				Participation clubs FFCAM		0,00	
				Participation féminines	1 626,00	1 800,00	
				Reprise sur réserves	911,70	1 969,94	
Total dépenses	5 567,76	3 769,94	0,00	Total recettes	7 537,70	3 769,94	0,00
Excédent	1 969,94		0,00	Déficit			
Total charges	7 537,70	3 769,94	0,00	Total produits	7 537,70	3 769,94	0,00

- Aucune opération cette année, les féminines n'ayant pas pu se coordonner sur un programme effectif de fin de cursus ;
- De ce fait, le comité directeur a décidé de proposer l'affectation de la réserve de ce GRAF 2 (1 969.94 €) non utilisée au financement des prochaines actions du GRAF 3. Cet excédent à affecter au compte de réserves de ce groupe sera consommé courant 2025 pour la réalisation de cette fin de cursus.
- Pour le Groupe Régional Alpinisme Féminin 3 (cf. tableau ci-dessous).

Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche Comté
Compte de résultats 2023/2024 au 30/09/2024 GROUPE REGIONAL ALPINISME FEMININ 3

CHARGES	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024	PRODUITS	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024
Depenses Honoraires		3 500,00	3 150,00	Subvention FFCAM		2 000,00	2 000,00
Frais Déplacements Hébergement guide		360,00	475,40	Subvention comité régional		1 500,00	1 500,00
Frais déplact +Hébergnt encadrant FFCAM		560,00	460,20	Recettes sponsors		0,00	
Equiptement stagiaires		380,00	279,60	Participations féminines (250 x 8)		2 000,00	2 000,00
Autres frais divers		700,00	20,00				
Total dépenses		5 500,00	4 385,20	Total recettes		5 500,00	5 500,00
Excédent			1 114,80	Déficit			
Total charges		5 500,00	5 500,00	Total produits		5 500,00	5 500,00

- Sous l'impulsion de Florence TONON cette nouvelle promotion du GRAF a réalisé diverses actions malgré une météo capricieuse nécessitant un report d'un week-end sur octobre 2024 ;
- Dépenses : 4 385.20 € dont 3 150 .00 € d'honoraires ;
- Recettes : 5 500.00 € dont 2 000 € de participations des féminines et 3 500 € de subventions (Fédé + CR) ;
- Un excédent de 1 114.80 € est relevé qui sera bien utile au financement des actions de la deuxième année. Il sera complété par la reprise du montant de la réserve du GRAF 2 non utilisée (1 969.94 €).
- Pour le Groupe Promotion Alpinisme (cf. tableau ci-dessous).

Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche Comté
Compte de résultats 2023/2024 au 30/09/2024 GROUPE PROMOTION ALPINISME

CHARGES	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024	PRODUITS	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024
Depenses Honoraires	350,00	2 450,00		Subvention FFCAM	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Frais Déplacements	441,00	1 307,00	1 013,90	Subvention Comité Régional	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Hébergement et autres frais	974,60	2 610,00	745,86	Participations jeunes ou clubs		2 520,00	
Divers frais (remontées mécaniques)		1 150,00		Autres subventions		762,60	
				Reprise réserve 22/23		1 234,40	
Total dépenses	1 765,60	7 517,00	1 759,76	Total recettes	3 000,00	7 517,00	3 000,00
Excédent	1 234,40		1 240,24	Déficit			
Total charges	0,00	7 517,00	3 000,00	Total produits	3 000,00	7 517,00	3 000,00

- Deuxième année du groupe promotion régional alpinisme créé en 2022-2023 sous l'impulsion de Christian THIOLOT ;
- Les dépenses sont semblables à celles de 22/23 (1 759.76 €) contre 1 765.60 € ;
- Les recettes correspondent aux subventions (fédérale et comité) ;
- L'excédent de fin d'exercice de 1 240.40 € sera à affecter au compte de réserves de ce groupe promotion. Il viendra compléter le montant déjà constitué de 1 234.40 €.
- Globalement pour le compte de résultat consolidé (cf. tableau ci-dessous).

Le trésorier fait apparaître :

- Un montant de dépenses de 96 464.62 € contre 104 137.94 € prévu soit 92.63 % réalisé ;
- Un montant de recettes de 106 295.91 € contre 104 137.94 € prévu soit 102.07 % réalisé ;
- Et un excédent global de l'exercice de 10 831.29 € soit 11.34 % des charges globales de l'année.

Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche Comté
Compte de résultats 2023/2024 au 30/09/2024 consolidé

CHARGES	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024	PRODUITS	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024
Charges Comité Régional	44 801,70	59 851,00	53 146,97	Recettes Comité Régional	45 260,50	59 851,00	61 623,22
Charges GRAF 2 Fin de Coursus	5 567,76	3 769,94	0,00	Recettes GRAF 2 Fin de Coursus	7 537,70	3 769,94	0,00
Charges GRAF 3		5 500,00	4 385,20	Recettes GRAF 3		5 500,00	5 500,00
Charges Groupe Promotion Escalade	27 015,15	27 500,00	36 172,69	Recettes Groupe Promotion Escalade	27 015,15	27 500,00	36 172,69
Charges Groupe Promotion Alpinisme	1 765,60	7 517,00	1 759,76	Recettes Groupe Promotion Alpinisme	3 000,00	7 517,00	3 000,00
Total Charges	79 150,21	104 137,94	95 464,62	Total Recettes	82 813,35	104 137,94	106 295,91
Résultat bénéfice	3 663,14		10 831,29	Résultat perte			
Total	82 813,35	104 137,94	106 295,91	Total	82 813,35	104 137,94	106 295,91

Pour terminer son intervention Michel LETHIER présente et commente le bilan de l'exercice arrêté au 30/09/2024 (cf. le tableau ci-dessous).

Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche-Comté
Bilan 2023-2024 au 30/09/2024

ACTIF			PASSIF		
	30/09/2023	30/09/2024		30/09/2023	30/09/2024
Créances clubs FFCAM	0,00	0,00	Réserve Bourgogne Franche comté	17 083,24	17 486,24
Produits à recevoir	11 008,00	13 554,00	Réserve GRAF 2	0,00	1 969,94
Charges payées d'avance	197,21	240,00	Réserve Groupe Promotion Escalade	56,41	
Compte attente		143,80	Réserve Groupe Promotion Alpinisme		1 234,40
Compte de liaison Chalon/Saône	0,00	0,00	Résultat Comité Régional N-1	403,00	
Credit mutuel	814,15	1 156,03	Résultat Comité Régional 2023/2024		8 476,25
Livret Bleu CCM	19 915,52	21 605,55	Résultat GRAF 2 N-1	1 969,94	
			Résultat GRAF 2 2023/2024		0,00
			Résultat GRAF 3 2023/2024		1 114,80
			Résultat Groupe Promotion escalade N-1	0,00	
			Résultat Groupe Promotion Esc 2023/2024		0,00
			Résultat Groupe Promotion Alpinisme N-1	1 234,40	
			Résultat Groupe Promotion Alp 2023/2024		1 240,24
			Provision pour stages	10 693,99	0,00
			Charges à payer	493,90	5 177,51
			Produits perçus d'avance	0,00	0,00
Totaux	31 934,88	36 699,38	Totaux	31 934,88	36 699,38

Créances clubs	0,00 €	Charges à payer	5 177,51 €
Compte attente erreur vert Benjamin	143,80 €	Facture Stéphanne BARSOT stage init SNE Lons Morteau	1 396,00 €
Produits à recevoir	13 554,00 €	Aide financière 60 ans Varappe Morteau	500,00 €
Participations stagiaires init SNE Lons Morteau	800,00 €	Frais Déplact stage SNE Eric HAEMMERLE	155,10 €
Participations stagiaires recycl init SNE Lons Morteau	60,00 €	Subvention CR 2023/2024 Groupe Promotion Escalade	1 500,00 €
Subvention fédérale Groupe Promotion Alpinisme	1 500,00 €	Reprise réserve Groupe Promotion Escalade	56,41 €
Subvention fédérale Groupe Promo Escalade	1 500,00 €	Subvention fédérale 2023/2024 Groupe Promotion Escalade	1 500,00 €
Subvention fédérale Groupe Régional Alpinisme Féminin	2 000,00 €	Frais Déplacement Michel Ricard 60 ans Varappe Morteau	70,00 €
Subvention fédérale formation cadres 2024	7 694,00 €		
Charges payées d'avance	240,00 €		
Honoraires conférence violence acompte	240,00 €		

- Au niveau de l'actif qui s'élève à 36 699.38 €, il précise qu'il est composé par :
 - Le montant conséquent des produits à recevoir de 13 554.00 € dont 12 694.00 € du siège avec 7 694.00 € à pour les subventions sur formations, 2 000.00 € pour le Groupe Régional Alpinisme Féminin, 1 500.00 € pour le groupe promotion alpinisme et 1 500.00 € pour le groupe Promotion escalade 900 € ;
 - Le montant minime des charges payées d'avance (240.00 €) correspondant à des arrhes versées pour la conférence violence dans le sport reportée sur 2025 ;
 - Le montant des disponibilités s'élève à 22 761.58 €.
- Au niveau du passif qui s'élève également à 36 699.38 €, il précise qu'il comprend :
 - Le compte de réserves générales qui s'élève à hauteur de 17 486.24 € ;
 - Le compte de réserves du Groupe Promotion Escalade non utilisé de 56.41 € ;
 - Le compte de réserves du GRAF 2 qui s'élève à 1 969.94 € ;
 - Les quatre résultats de l'année, Comité Régional (+ 8 476.25 €), Groupe Régional Alpinisme Féminin 3 (+ 1 114.80 €), Groupe Promotion Escalade (0.00 €), Groupe Promotion alpinisme (1 240.24 €) soit au total + 10 831.29 € ;
 - Il n'y a plus de provision pour les stages ;
 - Le montant des charges à payer de 5 177.51 € au 30 septembre 2024 (Au CAF de Chalon au titre des subventions et reprise reliquat réserves (3 056.41 €), divers frais liés au stage SNE de septembre (2 091.10 €) plus divers frais de déplacement (70.00 €)) mais à ce jour tout a été réglé.

- Pour conclure sur la situation financière du Comité Régional il précise que :
 - Le fonds de roulement au 30 septembre 2024 reste conséquent pour s'établir à 31 521.87 € (contre 31 737.67 € l'année précédente) après la reprise de la provision et les résultats bénéficiaires ;
 - Ce montant correspond environ à 32.68 % des dépenses de cette année contre 39.92 % des dépenses précédemment.
- Vérification des comptes :
 - Étant donné qu'il n'y a pas eu de vérificateur aux comptes nommé au cours de l'exercice, le précédent vérificateur, en l'occurrence Olivier Duquesnoy, faisant à présent partie du Comité Directeur et ne pouvant plus exercer cette mission, les comptes n'ont pas pu être soumis à vérification ;
 - A priori cette opération, au vu des sommes en jeu, est facultative et si toutefois des membres de l'assemblée s'opposent à cette façon de faire, nous les invitons à procéder à cette vérification avec le trésorier pendant la suite de la réunion.
 - Au vu du sérieux du travail accompli par le trésorier pendant les 7 années précédentes au cours desquelles aucune anomalie n'a été identifiée, les membres du bureau proposent à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes de l'exercice et de donner quitus à Michel Lethier, trésorier du Comité Régional FFCAM de Bourgogne Franche-Comté.

7 Approbation des rapports

Après avoir été soumis au vote de l'assemblée, le rapport moral du président et les rapports des autres intervenants sont adoptés à l'unanimité.

Étant donné qu'il n'y a pas eu d'objection de l'assemblée au fait que la comptabilité 2023-2024 n'a pu être certifiée exacte par un vérificateur aux comptes, l'assemblée l'approuve par vote à l'unanimité.

Sur proposition du trésorier, elle vote également l'affectation des résultats aux différents comptes de réserves soit :

- + 8 476.25 € au compte réserve générale du comité régional ;
- + 1 114.80 € au compte de réserves du GRAF 3 ;
- + 1 240.24 € au compte réserves du groupe promotion alpinisme régional.

Il y a lieu aussi d'autoriser le transfert de la réserve du GRAF 2 de 1 969.94 € au compte de réserves du GRAF 3.

8 Programme des actions 2024-2025

8.1 Plan de formation par Daniel BUFFET

Avant de passer la parole à Daniel, Michel RICARD rappelle que pour mieux recenser les besoins en formation dans la région, un formulaire a été envoyé à tous les adhérents et que ces derniers ont pu y répondre entre le 06 Mars 2024 et le 30 Juin 2024.

Finalement il y a eu 241 réponses réparties sur 22 clubs comme suit :

- CAF Besançon 56
- CAF Belfort 31
- CAF Dijon 19
- CAF Lons le Saunier 16
- CAF Chalon sur Saône 14
- CAF Montbéliard 14
- CAF Haut-Doubs 12
- Varappe et Montagne 11
- CAF Mâcon 11
- CAF Vesoul 11
- Autres clubs (moins que 10 réponses)

Les résultats ont été extraits par Serge DEPREZ et envoyés aux membres du bureau et aux DTT pour analyse de sorte à proposer des stages en adéquation avec les besoins exprimés. Ainsi Daniel BUFFET avec l'aide des DTT et des organisateurs de stages a pu établir le programme de formation prévisionnel ci-dessous.

	Activité Formation	Responsable	Dates	Lieux
Escalade	Formation initiateur escalade SAE	CR Eric Haemmerle	9/10/11 novembre 2024	Belfort
	Formation initiateur escalade SAE	CR Emmanuel Simon	7/8 et 15 décembre 2024	Lons le Saunier
	Recyclage initiateur escalade SAE	CR Emmanuel Simon	7/8 et 15 décembre 2025	Lons le Saunier
	Formation initiateur escalade SAE	CR Chantal Pretot	11/12/13 avril 2025	Besançon/Saône
	Qualification Via Ferrata	CR Chantal Pretot	3/4 mai 2025	Omans/Nans
	Certification initiateur escalade SAE	CR Chantal Pretot	10/11 mai 2025	Vesoul
	Formation initiateur escalade SNE	CR Emmanuel Simon	14/15 et 21/22 juin 2025	Lons le Saunier/Morteau
	Certification initiateur escalade SAE	CR Emmanuel Simon	04/10/2025	Saône
	Formation EPI	CR Chantal Pretot	04/10/2026	Besançon
	Formation ouvrier de club	CR Chantal Pretot	18 et 19 octobre 2025	Saône
Sports de neige	Stage Milieu enneigé (NA2)			
	Formation initiateur stagiaire ski randonnée	CR François Perros	24-28 janvier 2025	Arêches-Beaufort
	Stage RSS et Milieu enneigé (NA2)	CR Serge Deprez	10-12 janvier 2025	Bourg Saint Pierre
	Pratiquant spécialisé ski alpi (SG2)	CR Jean-Michel Lambert	26-27 avril 2025	
Stages Carto	Perf milieu montagne (CO2)	CR Serge Deprez	17-18/05/2025	Morteau
	Perf milieu montagne (CO2)	CR Patrice Foussier	05-06/04/2025	Les Rousses
Randonnée	Perfectionné Rando montagne	CR Olivier Tha	21 au 23/10/2024	Vuillafans
	Spécialisé Rando alpine	CR Olivier Tha	24 au 25/10/2024	Vuillafans
	Perfectionné Rando montagne	CR Olivier Tha	7 au 09/04/2025	Vuillafans
	Spécialisé Rando alpine	CR Olivier Tha	10 au 11/04/2025	Vuillafans
	Formation initiateur randonnée montagne stagiaire	CR Olivier Tha	14 au 17/04/2025	Vuillafans
	Recyclage initiateur Rando Montagne	CR Olivier Tha	14 au 17/04/2025	Vuillafans
	Qualification INITIATEUR Randonnée alpine	CR Olivier Tha	7 au 10/07/2025	Maurienne
Alpinisme	Certification initiateur alpinisme	CR Philippe Croissant	12 au 14 juillet 2025	Camp d'été
	Camp d'été	CR Serge Deprez	05 au 19 juillet 2025	Bramans ?
	Formations instructeurs			
	Formations extérieures spéléo, ski, alpi			
	Subvention CD25 (CSV, RSS2, Canyon)			
	Violences dans le sport			
Jeunes	Camp IV	DTT Jeunes	28-29 juin 2025	Baumes les Dames
	Camp IV	DTT Jeunes		

Ensuite Daniel invite chaque DTT à commenter plus en détails les stages dans l'activité dont ils sont responsables à l'aide des tableaux ci-dessous, où apparaissent les coûts prévisionnels et tout en sachant que le nombre de stages pourra évoluer au cours de l'exercice :

Chantal PRÉTOT pour l'escalade :

CR BFC	Formations escalade 2024/2025	2024	2025
SNE	Perfectionné escalade SNE	1	
	Formation initiateur escalade SNE	2	1
	Recyclage initiateur escalade SNE	1	1
	Certification initiateur escalade SNE	1	1
	Monitorat Grandes voies	1	0
SAE	Perfectionné escalade SAE	1	
	Formation initiateur escalade SAE	4	3
	Recyclage initiateur escalade SAE	3	
	Certification initiateur escalade SAE	2	1
	Formation ouvreuse de club	1	1
	EPI		1
VF	Qualification Via Ferrata	1	1
	Total	18	10

	Honoraires Professionnels	6 510,00 €	
	Autres charges	1 339,50 €	
	Total charges	7 849,50 €	
	Participations stagiaires	7 135,00 €	91%
	Ecart	714,50 €	
	Subvention FFCAM ???		
	Comité régional		

François PERROS pour les Sports de Neige :

CR BFC Formations Sports de neige 2024/2025	Stages
Stage Milieu enneigé (NA2)	2
Formation initiateur ski randonnée stagiaire	1
Stage RSS et Milieu enneigé (NA2)	1
Réussir sa sortie (RSS2)	
Conférence CSV	
Pratiquant spécialisé ski alpi (SG2)	1
Total	5

	Honoraires Professionnels	4 690,00 €	
	Autres charges	9 717,93 €	
	Total charges	14 407,93 €	
	Participations stagiaires	12 195,00 €	85%
	Ecart	2 212,93 €	
	Subvention FFCAM ???		
	Comité régional	2 212,93 €	
	Subv versée CD 25 (RSS2, conf. ANENA)		

Patrice FOUSSIER pour la randonnée et l'orientation :

CR BFC Formations Rando et CO2 2024/2025	Stages
Perf milieu montagne (Carto2)	1
Perfectionné Rando montagne	2
Spécialisé Rando alpine	2
Formation initiateur randonnée montagne stagiaire	1
Recyclage initiateur Rando Montagne	1
Qualification INITIATEUR Randonnée alpine	1

Honoraires Professionnels	2 100,00 €	
Autres charges	10 848,00 €	
Total charges	12 948,00 €	
Participations stagiaires	11 780,00 €	91%
Ecart	1 168,00 €	
Subvention FFCAM ???		
Comité régional	1 168,00 €	

Philippe CROISSANT pour l'alpinisme :

CR BFC Formations Alpi 2024/2025	Stages	
Certification initiateur alpinisme	1	
	1	
Honoraires Professionnels	1 140,00 €	
Autres charges	759,28 €	
Total charges	1 899,28 €	
Participations stagiaires	1 550,00 €	82%
Ecart	349,28 €	
Subvention FFCAM ???		
Comité régional	349,28 €	

Daniel BUFFET pour reste des activités :

CR BFC autres frais	
Camp d'été	500,00 €
Camp IV	700,00 €
Formations extérieures spéléo, ski, alpi	500,00 €
Formations instructeurs (6)	2 000,00 €
Violences dans le sport	600,00 €
Subvention CD25 (CSV, RSS2)	800,00 €
TOTAL	5 100,00 €

Plus le budget prévisionnel avec pour le moment un financememnt du Comité Régional de quelque 9 500 €.

CRBFC budget Activités 2024/2025		
Honoraires Professionnels	15 040,00 €	
Autres charges	27 164,71 €	
Total charges	42 204,71 €	
Participations stagiaires	32 660,00 €	77%
Ecart	9 544,71 €	
Subvention FFCAM ???		
Financement Comité régional	9 544,71 €	

Michel RICARD reprend la parole pour remercier tous les acteurs qui ont contribué à l'élaboration de ce plan de formation et invite les organisateurs qui veulent le compléter à s'adresser à Daniel BUFFET ou à son successeur pour la création du stage sur Extranet et à Michel LETHIER ou à son successeur pour l'aspect financier.

8.2 Actions Milieu Montagnard par Marinette BONDOUX

Point développé au paragraphe 5.2

8.3 Actions Prévention-Sécurité par Christian THIOLOT

Point développé au paragraphe 5.3

8.4 Camp été 2025 par Serge DEPREZ

Étant donné le succès de ces rassemblements, il a été décidé de programmer à nouveau un camp d'été en 2025 tout en conservant la même période qu'en 2024, de sorte à espérer bénéficier de meilleures conditions en alpinisme.

Il aura donc lieu du 5 au 19 Juillet 2025 en principe à Bramans en Haute Maurienne étant donné le souhait exprimé par de nombreux participants.

Mais l'emplacement pour le groupe au camping Le Val d'Ambin n'est pas encore réservé car l'exploitant a changé et le nom du nouveau n'est pas encore connu. Des informations à ce sujet seront communiquées aux présidentes et présidents de club dès qu'il sera possible de le faire.

8.5 Groupe Promotion Escalade Chalon sur Saône par Chantal PRÉTOT

Point développé au paragraphe 5.5

8.6 Groupe Promotion Alpinisme par Christian THIOLOT et Coralie GAUDRON

Point développé au paragraphe 5.6

8.7 Groupe Régional d'Alpinisme Féminin Promotion 3 par Gladys BON et Vanessa STEFANI-DOLLAT

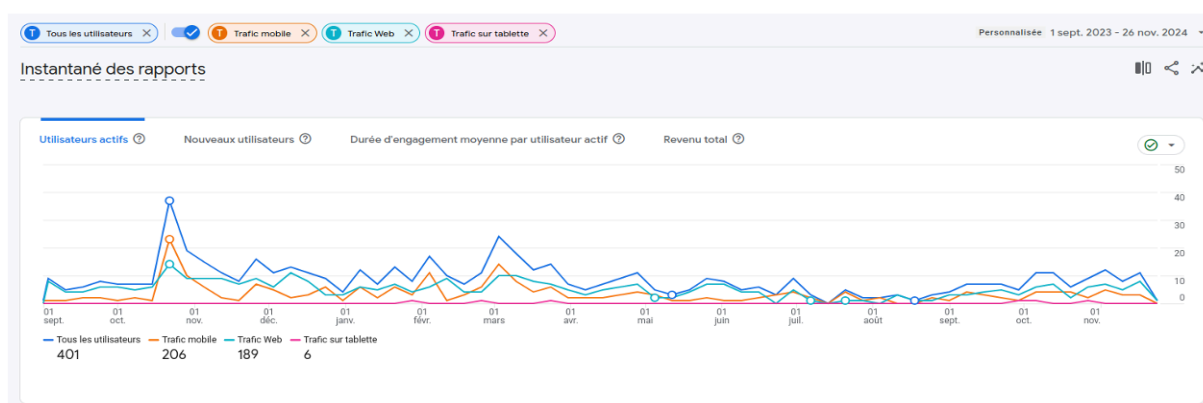
Point développé au paragraphe 5.7

8.8 Reconduction du webmaster du site Internet

Le président rappelle que suite à la démission de la précédente webmaster, le comité directeur avait décidé de faire appel en 2021 à un professionnel, en l'occurrence Stéphane BOUCHER également webmaster du site du CAF de Dijon, pour réaliser la remise à niveau du site Internet du Comité Régional puis pour effectuer la mise à jour régulière.

Stéphane étant excusé, le président propose à Serge DEPREZ, qui est toujours en étroite relation avec le webmaster, de présenter le bilan qu'il lui a fait parvenir.

- Changement outil de référencement, difficile de comparer avec autres années ;
- Google Analytics propose de nombreux indicateurs, pas toujours pertinents pour une association : 3 indicateurs sélectionnés ;



- Environ 400 utilisateurs (8 % des licenciés) ;
- Trafic Web = Trafic Mobil ;
- La grande majorité des accès au site se font par un lien direct : très important de régulièrement rappeler l'adresse du site dans les communications ;
- Les pages les plus lues qu'il faut continuer à alimenter :
 - L'accueil (Passage obligé donc pas significatif ;
 - La formation (Pages 2 et 3) ;
 - L'agenda ;
 - Les témoignages.
- Maintenance du site :
 - Peu de modifications des menus ;
 - Quelques informations à mettre en ligne mais en provenance de mêmes clubs ;
 - Consultation régulière des sites des autres clubs pour trouver des informations.

Le président remercie Serge pour son intervention et indique que suite à la satisfaction du travail réalisé lors du précédent exercice, le comité directeur souhaite prolonger pour le prochain exercice le contrat de Stéphane BOUCHER sur la base d'une offre revue un peu à la hausse, à savoir 2 heures par mois au tarif horaire de 35 €, soit 840 € pour l'année correspondant à la mise à jour régulière du site.

Le président soumet cette décision au vote de l'assemblée qui est adoptée à l'unanimité.

9 Budget prévisionnel 2024-2025 du Trésorier Michel LETHIER

En fonction de ce plan de formation et des autres paramètres habituellement pris en compte, Michel LETHIER a établi un budget prévisionnel pour le prochain exercice que le président l'invite à commenter.

Ce budget comporte toujours la distinction entre le budget propre au Comité Régional et les budgets annexes spécifiques au Groupe Promotion Escalade, au Groupe Promotion Alpinisme et désormais au Groupe Régional d'Alpinisme Féminin 3.

- Au niveau du budget propre au Comité Régional (cf. tableau ci-dessous).

De manière globale, ce budget qui s'élève à 59 914.71 € de dépenses et recettes nécessitera une reprise conséquente de 5 342.71 € sur la réserve générale en fin d'exercice en l'absence désormais de provision pour les stages.

Bien entendu compte tenu des évolutions inéluctables concernant les stages, il sera inévitablement amendé lors de prochains comités en fonction de modifications liées au plan de formation.

Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche-Comté
Budget prévisionnel 2024/2025 SYNTHÈSE

CHARGES	Budget 2023/2024	Réalisé 2023/2024	Budget 2024/2025	PRODUITS	Budget 2023/2024	Réalisé 2023/2024	Budget 2024/2025
Matériel région	5 000,00	0,00		Matériel région prêt clubs	2 500,00	0,00	0,00
Charges Fonctionnement courant	7 250,00	6 816,06	7 800,00	Subventions	9 500,00	12 694,00	9 500,00
Fournitures	274,00	141,87	280,00	Dotation ANS année courante	2 500,00	2 500,00	2 500,00
Charges diverses		600,00		Subvention Région Bourgogne FC	4 000,00	1 500,00	1 500,00
Frais de siège	50,00	50,00	50,00	Subvention FFCAM formation cadres	2 500,00	7 694,00	4 500,00
Déplacements	4 000,00	2 971,75	4 000,00	Subvention FFCAM formation pratiquants	500,00	0,00	0,00
Missions	800,00	1 221,73	1 300,00	Subvention FFCAM action jeunes		1 000,00	1 000,00
Réceptions	800,00	546,87	800,00	Dotations FFCAM	12 850,00	12 819,00	12 837,00
Affranchissement, téléphone, droits zoom	200,00	217,84	220,00	Transfert siège	2 450,00	1 837,00	1 837,00
Services bancaires	60,00	0,00	60,00	Cotisations (2,00 €)	10 400,00	10 982,00	11 000,00
Mise à jour site internet	816,00	816,00	840,00				
Cotisation CROS	250,00	250,00	250,00	Participation Stagiaires Activités	25 460,00	24 726,20	31 635,00
Actions activités	45 001,00	43 209,05	45 614,71				
Sous total frais honoraires	16 215,00	18 815,00	14 080,00				
Total frais sur stages formation	28 786,00	24 394,05	31 534,71				
Subventions Clubs FFCAM	2 900,00	3 121,86	6 500,00				
Subv CAF HT Doubs Gd parcours ski nordique			1 000,00	Produits financiers Bourgogne Franche-Comté	450,00	690,03	600,00
Subvention CAF Paron Paron Diff	500,00	500,00	500,00	Intérêts Livret bleu	450,00	690,03	600,00
Subvention Caf Belfort Rando des ballons		500,00	500,00				
Subvention Varappe nuit de la grimpe	500,00	500,00	500,00	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Subvention Varappe 60ème anniversaire		500,00		Dons			
Subvention Rassemblement VDM Dijon	1 000,00	0,00		Divers			
Subvention CAF Chalon AG nationale			500,00	Reprise sur provision	9 091,00	10 693,99	0,00
Subvention CAF Chalon trail 150 ans			500,00	Reprise provision financement stages	9 091,00	10 693,99	0,00
Subventions autres			1 000,00	Reprise sur réserves générales	0,00	0,00	5 342,71
Aide financière clubs s/ achats matériel	900,00	1 121,86	2 000,00				
Provision financement stages	0,00	0,00	0,00				
Total charges	60 151,00	53 146,97	59 914,71	Total Produits	59 851,00	61 623,22	59 914,71
Résultat (bénéfice)		8476,25		Résultat (perte)			
TOTAL GENERAL	60 151,00	61 623,22	59 914,71	TOTAL GENERAL	59 851,00	61 623,22	59 914,71

De manière plus détaillée il précise que pour les dépenses :

- Les charges de fonctionnement qui sont quasi identiques à celles de l'an passé (7 800.00 €) ;
- Les sommes prévues pour les stages de formation, soit 45 614.71 €, divisées en 3 sous-groupes à savoir, les honoraires des professionnels pour 14 080.00 €, les frais propres à l'organisation et aux soutiens des formations comme l'hébergement, les frais des encadrants et frais divers pour 26 234.71 €, le soutien des 3 groupes régionaux et l'aide apportée au Comité Départemental du Doubs pour ces actions de formation pour un montant de 5 300.00 € ;

Ce montant de 45 614.71 € est proche de celui prévu en 2023-2024 (44 701.00 €).

- Les aides financières destinées au soutien des manifestations régionales réalisées par les clubs (4 500.00 €) mais aussi pour l'achat de matériel pour les clubs à trésorerie modeste (2 000.00 €).

Et que pour les recettes, on retrouve :

- Les subventions de l'Agence Nationale du Sport et de la région Bourgogne Franche-Comté ont été estimées aux mêmes montants que celles reçues pour l'exercice précédent soit respectivement 2 500.00 et 1 500.00 € ;
- Le montant de celle de la FFCAM, soit 5 500.00 € étant basé sur le montant estimatif de cette année (Pour les formations pratiquants et encadrants dont le montant prévisionnel est limité à 4 500.00 € par prudence et 1 000.00 € pour les rassemblements Camp IV des écoles de jeunes)
- Le total des subventions espérées s'élève donc à 9 500.00 € ;

- Au niveau dotation FFCAM le montant du « Transfert siège » est identique à l'exercice précédent, soit 1 837.00 € tandis que le montant des cotisations des adhérents est estimé à la même valeur que l'exercice précédent soit 11 000.00 € ;
- La participation des stagiaires aux activités de formation est estimée à 31 635.00 €, toujours en fonction des besoins de formation qui ont été demandés par les adhérents ;
- Le léger produit des intérêts du Livret bleu : 600.00 €.

Le total des recettes réelles prévisionnelles s'élevant à 54 572.00 € est donc bien inférieur au montant des dépenses prévisionnelles. Ce budget est donc présenté avec un déficit prévisionnel de 5 342.71 € mais le niveau de la réserve permettra sans soucis de l'absorber.

- Pour le Groupe Régional Alpinisme Féminin 3 (cf. tableau ci-dessous).

Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche-Comté
Budget prévisionnel 2024/2025 GROUPE REGIONAL ALPINISME FEMININ 3

CHARGES	Budget 2023/2024	Réalisé 2023/2024	Budget 2024/2025	PRODUITS	Budget 2023/2024	Réalisé 2023/2024	Budget 2024/2025
Depenses Honoraires	3500,00	3150,00	4000,00	Subvention FFCAM	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Frais Déplacements Hébergement guide	360,00	475,40	700,00	Subvention comité régional	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Frais Déplact + Hébergnt encadrant FFCAM	560,00	460,20	700,00	Participations féminines (250 € x 6)	2 000,00	2 000,00	1 750,00
Frais Déplact + Hébergnt féminines			2000,00	Recettes sponsors			
Equipement stagiaires	380,00	279,60	380,00	Reprise réserve GRAF 2 + Graf 3			3 084,74
Autres frais divers	700,00	20,00	554,74				
Total charges	5 500,00	4 385,20	8 334,74	Total produits	5 500,00	5 500,00	8 334,74
Excédent		1114,80		Déficit			
Total dépenses	4 800,00	4 365,20	7 780,00	Total recettes	5 500,00	5 500,00	8 334,74

Ce groupe sera composée pour cette deuxième année par 7 féminines. Le budget de cette 3^{ème} promotion prévoit 8 334.74 € de dépenses financées comme suit :

- Subvention fédérale de 2 000.00 € ;
- Subvention du comité régional de 1 500 .00 € ;
- Participation des 7 féminines 1 750 € (7 x 250.00 €) ;
- Reprise de la réserve GRAF affectée de 3 084.74 €.

Ce budget est donc plus conséquent (5 500.00 € en 2023-2024) mais il comprend en sus un week-end du printemps reporté en octobre sur cet exercice.

- Pour le Groupe Promotion Escalade Chalon sur Saône (cf. tableau ci-dessous).

Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche-Comté
Budget prévisionnel 2024/2025 GROUPE PROMOTION ESCALADE

CHARGES	Budget 2023/2024	Réalisé 2023/2024	Budget 2024/2025	PRODUITS	Budget 2023/2024	Réalisé 2023/2024	Budget 2024/2025
Depenses Honoraires	4 500,00	5 520,00	7 450,00	Subvention FFCAM	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Frais Déplacements	3 500,00	8 740,70	5 550,00	Subvention comité régional BFC	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Hébergement et autres frais	4 500,00	3 740,33	3 700,00	Subvention Conseil Départ 71	1 200,00	1 097,00	1 100,00
Autres frais organisation entrées	3 500,00	2 432,00	3 600,00	Participation club CAF Chalon	1 500,00	1 500,07	1 500,00
Fournitures diverses	1 500,00	1 949,66	2 000,00	Recette FFME		1 111,00	1 100,00
				Recettes sponsors mécènes	2 500,00	0,00	2 000,00
				Participations grimpeurs	6 500,00	5 595,88	8 800,00
				Actions collectes fonds	2 800,00	4 294,50	4 800,00
				Reprises sur réserves comité régional	0,00	56,41	0,00
				Abandon frais déplacement bénévoles		5 727,83	0,00
Encadrement bénévolat	10 000,00	13 790,00	0,00	Encadrement mécénat bénévoles	10 000,00	13 790,00	0,00
Total charges	27 500,00	36 172,69	22 300,00	Total produits	27 500,00	36 172,69	22 300,00
Excédent				Déficit			
Total dépenses	27 500,00	36 172,69	22 300,00	Total recettes	27 500,00	36 172,69	22 300,00

Olivier LIÉNARD a proposé un budget pour ce troisième exercice sur Chalon en baisse globalement car n'incluant plus de sommes prévues au titre de l'encadrement bénévole mais le montant des dépenses et recettes réelles proposé (22 300.00 €) est en nette hausse (+ 4 800.00 €).

Les dépenses budgétées sont les suivantes : 7 450.00 € d'honoraires, 5 550.00 € de frais déplacements, 3 700.00 € de frais d'hébergement et autres frais, 3 600.00 € pour des entrées de salle et autres et 2 000.00 € de fournitures diverses.

Ces dépenses sont financées en partie par :

- Des subventions espérées de la FFCAM de 1 500.00 €, du conseil départemental 71 de 1 100.00 €, du club de Chalon à hauteur de 1 500.00 €, du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté de 1 500.00 € ;
 - Des participations des grimpeurs à hauteur de 8 800.00 € ;
 - D'un soutien de la FFME de 1 100.00 € ;
 - D'autres recettes liées aux manifestations et sponsoring à hauteur de 4 800.00 € ;
- Pour le Groupe Promotion Alpinisme 2 (cf. tableau ci-dessous).

Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche Comté
Budget prévisionnel 2024/2025 GROUPE REGIONAL PROMOTION ALPINISME

CHARGES	Budget 2023/2024	Réalisé 2023/2024	Budget 2024/2025	PRODUITS	Budget 2023/2024	Réalisé 2023/2024	Budget 2024/2025
Depenses Honoraires	2450,00	0,00	2500,00	Subvention FFCAM	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Frais Déplacements	1307,00	1013,90	1300,00	Subvention comité régional	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Hébergement et autres frais	2610,00	745,86	1400,00	Participants jeunes	2 520,00		1 426,00
Divers frais (remontées mécaniques)	1150,00		1100,00	Autres subventions	762,60		
Achat cordes			600,00	Reprise réserve	1 234,40		2 474,00
Total charges	7 517,00	1 759,76	6 900,00	Total produits	7 517,00	3 000,00	6 900,00
Excédent		1240,24		Déficit			
Total dépenses		3 000,00		Total recettes	7 517,00	3 000,00	0,00

Un budget de 6 900.00 € est prévu avec un financement de 1 500.00 € par le siège, de 1 500.00 € par le Comité Régional, de 1 426.00 € par les jeunes et la reprise de la réserve à hauteur de 2 474 €.

Ce groupe a bénéficié d'une réserve provenant de la promotion 1 peu gourmande en frais d'encadrement (2 474.00€).

- Globalement pour le budget consolidé (cf. tableau ci-dessous).

Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche Comté
Budget prévisionnel 2024/2025 CONSOLIDE

CHARGES	Budget 2023/2024	Réalisé 2023/2024	Budget 2024/2025	PRODUITS	Budget 2023/2024	Réalisé 2023/2024	Budget 2024/2025
Charges Comité Régional	60 151,00	53 146,97	59 914,71	Recettes Comité Régional	59 851,00	61 623,22	59 914,71
Charges GRAF 3	5 500,00	4 385,20	8 334,74	Recettes GRAF3	5 500,00	5 500,00	8 334,74
Charges groupe promotion escalade	27 500,00	36 172,69	22 300,00	Recettes groupe promotion escalade	27 500,00	36 172,69	22 300,00
Charges groupe promotion alpinisme	7 517,00	1 759,76	6 900,00	Recettes groupe promotion alpinisme	7 517,00	3 000,00	6 900,00
Total charges	100 668,00	95 464,62	97 449,45	Total produits	100 368,00	106 295,91	97 449,45
Excédent		10831,29		Déficit			
Total dépenses	100 668,00	106 295,91	97 449,45	Total recettes	100 368,00	106 295,91	97 449,45

Au final Michel arrive à un budget équilibré de 97 449.45 €.

Pour mémoire le niveau des réserves pour garantir un fonds de roulement confortable tout au long de l'année compte tenu du décalage de versement des subventions n'inspire pas d'inquiétude.

L'aide aux écoles d'escalade et d'aventure ainsi que celle en direction des féminines seront poursuivies. De ce fait la région Bourgogne Franche-Comté et l'Agence Nationale du Sport seront à nouveau sollicitées pour des subventions destinées à en financer le fonctionnement.

Le budget prévisionnel 2024-2025 est soumis au vote de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

10 Montant des cotisations 2025-2026

Étant donné que la part du Comité régional est actuellement fixée à 2 € et que les finances du Comité Régional sont saines, le président a proposé de ne pas l'augmenter pour l'exercice 2025-2026, ce qui a été approuvé par l'ensemble des membres du comité directeur lors de la réunion du 19 Octobre 2024.

Le président soumet cette décision au vote de l'assemblée qui est adoptée à l'unanimité.

11 Nomination des vérificateurs aux comptes

Suite à l'appel à candidature qui a été effectué le 29 Novembre 2029, une candidature nous est parvenue et aucune autre candidature ne s'est proposée dans la salle.

Se présente : Jean-Paul GENOUD du CAF de Besançon dont il en est un ancien trésorier.

Le président remercie Jean-Paul et soumet cette décision au vote de l'assemblée qui est adoptée à l'unanimité.

12 Projet de développement 2025-2028

Le président rappelle les 7 axes majeurs du projet de développement 2021-2024 :

- Retrouver la dynamique d'avant la pandémie.
- Poursuivre effort de formation.
- Continuer le développement du sport au féminin.
- Faire connaître le Comité Régional et les activités de montagne.
- Multiplier les actions en direction des jeunes.
- Promouvoir les actions pour la prévention et la sécurité.
- Respecter l'environnement et le milieu montagnard, prendre en compte le changement climatique.

À charge du prochain comité directeur d'amender ce document en fonction du contenu du prochain projet de développement de la Fédération qui sera proposé lors de l'assemblée générale de la FFCAM des 15 et 16 Mars 2025.

13 Élection au comité directeur

Le président rappelle que l'Olympiade arrive à son terme et que l'assemblée générale doit élire un nouveau comité directeur pour la prochaine olympiade 2025-2028.

En fonction de l'article 7 des statuts, le comité directeur est administré au plus par 30 membres dont au moins 12 femmes.

À ce jour 20 membres du comité directeur actuel ont décidé de renouveler leur candidature pour un prochain mandat auxquels viennent s'ajouter 4 nouvelles candidatures formant une liste de 24 personnes réparties entre 9 candidatures féminines et 15 candidatures masculines représentant 10 clubs de la région.

Suite à un dernier appel à candidature du président avant de passer au vote, 2 candidatures féminines supplémentaires sont annoncées ce qui porte la liste à 26 personnes réparties entre 11 candidatures féminines et 15 candidatures masculines représentant toujours 10 clubs de la région.

Il est à noter également qu'aucune liste voulant se présenter avec un autre projet de développement n'a été portée à la connaissance du comité directeur actuel.

Se présentent par ordre alphabétique :

BERTRAND Jean	CAF Mâcon	LIMARE Benjamin	CAF Besançon
BONDOUX Marinette	CAF Dijon	LORNET Jean-Michel	CAF Besançon
BUFFET Daniel	CAF Vesoul	MAIRE Thierry	Varappe et Montagne
CATTET Christine	CAF Montbéliard	MERVELAY Lucien	Ausangate
DEPREZ Serge	Varappe et Montagne	MERVELAY Maud	Ausangate
DUQUESNOY Olivier	CAF Besançon	PERROS François	CAF Belfort
FOUSSIER Évelyne	CAF Dijon	PINOT Francis	CAF Vesoul
GEORGES Alain	CAF Dijon	PRETOT Chantal	CAF Vesoul
GINESTE Aurélie	No Limit 70	ROUSSILLON Éric	CAF Besançon
GUIGNARD Evelyne	CAF Besançon	RICARD Michel	CAF Belfort
LANGIN Josiane	CAF Vesoul	SAUHET Carole	CAF Lons le Saunier
LETHIER Michel	CAF Besançon	THIOLOT Christian	CAF Besançon
LHEUREUX Sophie	CAF Lons le Saunier	THIRIET Claudie	CAF Montbéliard

En vert : les nouvelles candidatures présentées avant l'assemblée générale

En bleu : les nouvelles candidatures présentées pendant l'assemblée générale

Le président soumet cette liste au vote de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

L'assemblée applaudit leur élection puis le président les remercie pour leur futur engagement auprès du Comité Régional qui à présent est composé de 26 membres dont 11 femmes, appartenant à 10 clubs sur les 25 que contiendra la région Bourgogne Franche-Comté en 2025. En effet le club « Traces Communes » a été déclaré « Inactif » pour le prochain l'exercice.

14 Élection du Président et du Bureau

Le président rappelle que les mandats du président étant limités à 2 par les statuts du Comité Régional, il ne pourra pas d'une part se représenter et d'autre part fait valoir que son âge le pousse à prendre du recul vis-à-vis du Comité Régional.

Pour différentes raisons il en est de même pour d'autres membres du bureau ce qui veut dire qu'il faut élire un nouveau président et remplacer les membres du bureau qui ont annoncé le non-renouvellement de leur fonction respective.

Selon l'article 12 des statuts, le comité directeur a décidé de proposer à l'assemblée à la fonction de Président du Comité Régional, la candidature de Monsieur Olivier

DUQUESNOY, adhérent au CAF de Besançon dont il en est actuellement le Vice-Président et également adhérent au CAF de Vesoul.

Le président Michel RICARD soumet cette proposition au vote de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité sous des applaudissements.

Puis, selon l'article 16 des statuts, le comité directeur doit élire en son sein un bureau composé de 1 à 4 vice-présidents, d'un trésorier et d'un secrétaire.

Se présente aux diverses fonctions du bureau :

- | | | |
|---------------------|---------------------------------------|--------------|
| • François PERROS | Vice-Président Formation et Activités | CAF Belfort |
| • Christian THIOLOT | Vice-Président Prévention et Sécurité | CAF Besançon |
| • Francis PINOT | Vice-Président Milieu Montagnard | CAF Vesoul |
| • Aurélie GINESTE | Trésorière | No Limit 70 |
| • Pas de candidat | Secrétaire | |

Étant donné que le poste de secrétaire est vacant, le président Michel RICARD demande si un membre du comité directeur fraîchement élu envisagerait sa candidature.

Sa demande restant sans réponse, il soumet cette liste incomplète au vote du nouveau comité directeur qui l'adopte à l'unanimité sous des applaudissements.

15 Désignation des Délégués Techniques Territoriaux

Les personnes ci-dessous ont décidé de renouveler leur candidature aux 7 postes de DTT sur 8 pour la nouvelle olympiade :

- | | | |
|---------------------|----------------------|-------------|
| • Marinette BONDOUX | DTT Marche Nordique | CAF Dijon |
| • Philippe CARROS | DTT Vélo de Montagne | CAF Belfort |
| • Patrice FOUSSIER | DTT Randonnée | CAF Dijon |
| • François PERROS | DTT Sports de Neige | CAF Belfort |
| • Chantal PRETOT | DTT Escalade | CAF Vesoul |
| • Chantal PRETOT | DTT Jeunes | CAF Vesoul |
| • Patrick SOLOGYNY | DTT Spéléologie | CAF Dijon |

Philippe CROISSANT ne désirant pas renouveler sa candidature, le poste de DTT Alpinisme reste à pourvoir

Le président Michel RICARD soumet cette proposition au vote du nouveau comité directeur qui l'adopte à l'unanimité sous des applaudissements.

16 Désignation des délégués du Comité à l'AG nationale des 15 et 16 Mars 2025

Le Comité Régional Bourgogne Franche-Comté devrait être représenté par 1 à 3 délégués à l'assemblée générale nationale de la FFCAM qui aura lieu à Chalon sur Saône les 15 et 16 Mars 2025.

Se présentent :

- Chantal PRÉTOT adhérente au CAF de Vesoul et DTT Jeunes et Escalade ;

- Christian THIOLOT adhérent au CAF de Besançon et Vice-Président Prévention et Sécurité.

Leurs deux candidatures sont soumises au vote de l'assemblée et sont adoptées à l'unanimité.

17 Questions diverses

Modification du siège social du Comité Régional

- Rappel des statuts
 - Son siège social est fixé à une adresse postale de la région Bourgogne Franche-Comté et proche de la résidence de son président ;
 - Il pourra être transféré à une autre adresse postale par délibération du comité directeur.
- Proposition
 - Ancienne adresse du siège : 5 Rue de la Méchelle 90000 BELFORT ;
 - Nouvelle adresse du siège : Maison des Associations 53 avenue Jean Jaurès 70000 VESOUL ;
 - La nouvelle adresse de gestion sera celle du domicile du nouveau président.

Cette proposition est soumise au vote du nouveau comité directeur qui l'adopte à l'unanimité.

18 Prochaines réunions

Le nouveau président Olivier DUQUESNOY propose une première réunion du bureau et des DTT le samedi 18 Janvier 2025 à 9 heures dans les locaux du CAF Besançon.

Il propose également, sous réserve de changement possible, l'agenda ci-dessous pour les réunions suivantes :

- Comité directeur le samedi 15 Février 2025 dans un lieu à définir ;
- Réunion du bureau le samedi 12 Avril 2025 à Besançon ;
- Comité directeur le samedi 21 Juin 2025 dans un lieu à définir ;
- Réunion du bureau le samedi 20 Septembre 2025 à Besançon ;
- Comité directeur le samedi 11 Octobre 2025 dans un lieu à définir ;
- Assemblée générale le samedi 13 Décembre 2025 dans un lieu à définir.

De plus il demande aux présidents de clubs de bien noter dès à présent dans leur agenda respectif la date de la prochaine assemblée générale de sorte à éviter de programmer entre autres des sorties interclubs le même jour.

19 Intervention du nouveau président et des invités

Avant de clôturer cette assemblée générale, Michel RICARD, ex-président du Comité Régional, propose au nouveau président Olivier DUQUESNOY ainsi qu'aux autres personnes invitées à savoir Monsieur Guy BERÇOT, Président du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, Monsieur Claude MERCIER, Conseiller Régional de Bourgogne Franche-Comté, Monsieur Éric SIMON, Président de la Ligue FFME de Bourgogne Franche-Comté, Monsieur Jean-Luc

TINCHANT, Secrétaire du Conseil d'Administration du Comité Régional Olympique et Sportif de Bourgogne Franche-Comté de prendre la parole.

- Olivier DUQUESNOY, commence son intervention par remercier son prédécesseur et son équipe qui ont œuvré pendant ces 8 dernières années au service du Comité Régional et des clubs de la région. Il remercie également les membres du nouveau comité directeur et du bureau qui viennent d'être élus puis les invite à travailler avec lui dans le même état d'esprit pour assurer la continuité du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté. Pour marquer concrètement ce passage de témoin, il a prévu, avec l'aide des membres du CAF de Vesoul ici présent, de remercier les membres du bureau précédent en leur offrant à chacun un coffret de 3 bouteilles de vin renommé. Un grand merci pour ce geste bien apprécié.
- Guy BERSOT remercie Michel RICARD pour l'invitation à cette assemblée générale et à laquelle il est toujours ravi d'y participer surtout qu'il est un ancien président du CAF de Besançon. Il remercie également l'équipe précédente pour le travail fourni et félicite le nouveau président et la nouvelle équipe qui a été mise en place. Il précise qu'au niveau du Comité Régional de la FFRP c'est aussi la formation qui amène le plus de lignes budgétaires dans le but de former des animateurs bénévoles. Il souhaiterait que les deux entités puissent un peu se rapprocher pour parler environnement, déplacements, réunions.
- Claude MERCIER, débute son intervention en précisant qu'il a eu fait de la montagne avec un membre du CAF de Belfort, Pierre BARDOT. En tant que conseiller régional il essaie, comme les autres conseillers, de se déplacer dans un maximum d'endroits de la région et s'est souvent le week-end avec encore une invitation pour lui dans l'après-midi. Il rappelle que les principales compétences de la région sont les lycées et la mobilité auxquels elle consacre 80 % de son budget. La demande de subventions lui permet également de savoir ce qui se passe dans les clubs et autres institutions et il fait référence à la commune de Bussière qui a reçu dernièrement une subvention de 1200 € pour une action appelée « Jardins de Sauvegarde ». Il termine en précisant que l'un des objectifs soutenus par les instances est d'avancer dans la parité et note tout particulièrement que le Comité Régional est dans cette démarche en faisant référence au Groupe Régional Alpinisme Féminin.
- Éric SIMON, par ailleurs Président de longue date du club d'escalade Entretemps est depuis peu également le Président de la Ligue FFME de Bourgogne Franche-Comté. Il remercie la Comité Régional pour son invitation et souligne que de nombreux points communs sont au menu des deux institutions notamment la formation et le soutien aux clubs de la région. Il ajoute qu'au niveau de la Ligue la mobilisation des bénévoles n'est pas simple.
- Jean-Luc TINCHANT, félicite le précédent comité pour ces 2 mandatures et note la belle dynamique qui a été apportée avec pour preuve une croissance des effectifs à 2 chiffres. Il félicite le nouveau président et l'invite d'ores et déjà à l'assemblée générale du CROS qui aura lieu en avril 2025. Il rappelle certaines des actions du CROS à savoir l'opération Pass'Sports, celles en direction de la mixité et de la lutte contre les violences dans le sport. Pour terminer il félicite les filles du GRAF 3 pour leur prix à l'occasion du challenge du Comité Régional Olympique et Sportif dans la catégorie SPORT ET MIXITÉ.

20 Clôture de l'assemblée générale

Après avoir remercié les invités pour leur intervention et après avoir constaté que l'ordre du jour a été parcouru, le président clôt l'assemblée générale à 12 heures en remerciant l'ensemble des membres de l'assemblée puis les invite à partager un repas offert par le Comité Régional Bourgogne Franche-Comté.

Besançon le 7 Décembre 2024

Michel RICARD

Serge DEPREZ



Président
Comité Régional
Bourgogne Franche-Comté



Secrétaire
Comité Régional
Bourgogne Franche-Comté

Annexes :

- Feuille d'émargement et répartition des voix

REPRÉSENTANTS DES CLUBS ET DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

Club	Nom	Effectifs	Nombre de voix	Représentants	Signature	V	C	R
2100	CAF DIJON	664	34	Marinette BONDOUX	Présente	34	1	1
				Évelyne FOUSSIER	Présente			1
				Patrice FOUSSIER	Présent			1
				Alain GEORGES	Excusé			0
				Patrick SOLOGNY	Excusé			0
2500	CAF BESANÇON	561	29	Françoise CROCHOT	Présent	29	1	1
2501	BUC ALPIN BESANÇON AFFILIÉ FFCAM	40	2					
2520	CAF PAYS DE MONTBELIARD	267	14	Christine CATTET	Présente	14	1	1
				Rémy HUNION	Présent			1
2524	AS MOUTHE ESCALADE AFFILIÉ FFCAM	97	5					
2529	ROC'N LOUE AFFILIÉ FFCAM	50	3	Vincent DUBOIS	Présent	3	1	1
2530	CAF HAUT DOUBS	396	20	Marjorie AMBROSIN	Présente	20	1	1
2550	VARAPPE ET MONTAGNE AFFILIÉ FFCAM	372	19	Serge DEPREZ	Présent	19	1	1
				Thierry MAIRE	Présent			1
3900	CAF LONS LE SAUNIER	378	19	Sophie LHEUREUX	Présente	19	1	1
				Carole SAUHET	Présente			1
3910	CAF DOLE	79	4					
3920	CAF HAUT JURA	154	8	Sandrine BLANC	Présente	8	1	0
				Gaël FERRAZZI	Présent			0
7000	CAF VESOUL	182	10	Amélie DELACOURT	Excusée	10	1	0
				Francis PINOT	Présent			1
7014	NO LIMIT 70 AFFILIÉ FFCAM	32	2	Auréli GINESTE	Présente	32	1	1
7027	CAF DES VOSGES SAÔNOISES	84	5					
7080	AUSANGATE AFFILIÉ FFCAM	74	4	Dominique GALMICHE	Présent	4	1	1
7100	CAF MÂCON	297	15	Jean BERTRAND	Présent	15	1	1
7110	CAF CHALON SUR SAÔNE	628	32	Bruno BOISSOT	Présent	32	1	1
7113	CAF GUEUGNON	9	1					
7120	CAF CREUSOT MONTCEAU LES MINES	183	10					
7170	CAF TOURNUS	86	5	Dominique REPIQUET	Présent	5	1	1
7196	CAF GUEUGNON SECTION VAL LAMARTINIE	18	1					
8900	CAF AUXERRE	246	13			0	0	0
8910	CAF SENONAI	8	1					
8911	CAF PARON	138	7					
9000	CAF BELFORT	447	23	Philippe CARROS	Présent	23	1	1
				Philippe CROISSANT	Présent			1
				François PERROS	Présent			1
9020	TRACES COMMUNES AFFILIÉ FFCAM	1	1					
CD25	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU DOUBS		1	Nicolas SCHLUMBERGER	Présent	1	1	1
CD70	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-SAÔNE		1	Jean-Baptiste MARCHAL	Présent	1	1	0
CD71	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SAÔNE ET LOIRE		1					
	Total	5491	290					

Nombre de voix effectives	269
Nombre de clubs et CD présents	17
Nombres de personnes présentes	37

REPRÉSENTANTS DES CLUBS ET DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

BUREAU DU COMITÉ RÉGIONAL								
PRÉSIDENT			Michel RICARD	Présent				1
VICE-PRÉSIDENT FORMATION ET ACTIVITÉS			Daniel BUFFET	Présent				1
VICE-PRÉSIDENT PRÉVENTION ET SÉCURITÉ			Christian THIOLOT	Présent				1
VICE-PRÉSIDENTE MILIEU MONTAGNARD			Marinette BONDOUX	Présente				0
TRÉSORIER			Michel LETHIER	Présent				1
SECRÉTAIRE			Serge DEPREZ	Présent				0
DÉLÉGUÉS TECHNIQUES TERRITORIAUX								
MARCHE NORDIQUE			Marinette BONDOUX	Présente				0
ALPINISME			Philippe CROISSANT	Présent				0
VÉLO DE MONTAGNE			Philippe CARROS	Présent				0
SPORTS DE NEIGE			François PERROS	Présent				0
JEUNES			Chantal PRETOT	Présente				1
ESCALADE			Chantal PRETOT	Présente				0
SPÉLÉOLOGIE			Patrick SOLOGNY	Présent				0
AUTRES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR								
PRÉSIDENT COMMISSION FÉDÉRALE PROTECTION DE LA MONTAGNE			Jean BERTRAND	Présent				0
AMBASSADRICE FORMATION COMITÉ RÉGIONAL			Évelyne GUIGNARD	Présente				1
MEMBRE COMITÉ DIRECTEUR			Benjamin LIMARE	Présent				1
MEMBRE COMITÉ DIRECTEUR			Olivier DUQUESNOY	Présent				1
MEMBRE COMITÉ DIRECTEUR			Lucien MERVELAY	Présent				1
MEMBRE COMITÉ DIRECTEUR			Maud MERVELAY	Présente				1
MEMBRE COMITÉ DIRECTEUR			Josiane LANGIN	Présente				1
INVITÉS								
CO-PRÉSIDENT FFCAM			Rémy MULLOT	Excusé				0
PRÉSIDENTE RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ			Marie-Guite DUFAY	Excusée mais représentée par M. Claude MERCIER				0
CONSEILLER RÉGIONAL RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ			Claude MERCIER	Présent				0
PRÉSIDENTE CROS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ			Chrystel MARCANTOGNINI	Excusée mais représentée par M. Jean-Luc TINCHANT				0
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CROS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ			Jean-Luc TINCHANT	Présent				0
DIRECTEUR ASSOCIATION GTJ			Roland MONROLIN	Excusé				0
PRÉSIDENT FFRP BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ			Guy BERCOT	Présent				1
PRÉSIDENT FFME BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ			Éric SIMON	Présent				0
WEBMASTER COMITÉ RÉGIONAL			Stéphane BOUCHER	Excusé				0
PRÉSIDENTE CAF BESANÇON			Florence TONON	Excusée				0
PRÉSIDENT CAF MACON			Olivier MAILLAND	Excusé				0
PRÉSIDENT CAF MONTBÉLIARD			Emmanuel GUET	Excusé				0
PRÉSIDENT NO LIMIT 70			Quentin DEDOLE	Excusé				0
PRÉSIDENTE CAF VESOUL			Jade TARBY	Présente				1
SECRÉTAIRE CAF MONTBÉLIARD			Joëlle FROIDUROT	Excusée				0
GROUPE PROMOTION ESCALADE			Olivier LIENARD	Excusé				0
GROUPE PROMOTION ALPINISME			Christian THIOLOT	Présent				0
GROUPE PROMOTION ALPINISME			Coralie GAUDRON	Présente				1
GROUPE RÉGIONAL D'ALPINISME FÉMININ 3			Gladys BON	Excusée				0
GROUPE RÉGIONAL D'ALPINISME FÉMININ 3			Vanessa STEPHANI	Présente				0
CANDIDATE AU COMITÉ DIRECTEUR			Sophie LHEUREUX	Présente				0
CANDIDATE AU COMITÉ DIRECTEUR			Carole SAUHET	Présente				0
CANDIDATE AU COMITÉ DIRECTEUR			Claudie THIRIET	Excusée				0
CANDIDAT AU COMITÉ DIRECTEUR			François PERROS	Présent				0
CANDIDAT AU COMITÉ DIRECTEUR			Francis PINOT	Présent				0
CANDIDAT AU COMITÉ DIRECTEUR			Éric ROUSSILLON	Présent				1
Nombre de voix effectives	269							
Nombre de clubs et CD présents	17							
Nombres de personnes présentes	37							

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 DÉCEMBRE 2024